





### Luxembourg

L-1020 Luxembourg BP 2031 / 19, rue d'Eprenay  
Tél.: 49 60 05-1 Fax: 48 69 49

**Mardi, jeudi: 9h00 - 11h30**

**Lundi, mercredi, vendredi et le mardi et jeudi après-midi (sur rdv)  
permanences spéciales frontaliers français mardi et vendredi  
sur rendez-vous**

### Esch / Alzette

L-4002 Esch/Alzette BP 149 / 42, rue de la Libération  
Tél.: 26 54 43-1 Fax: 26 54 02 59

**Lundi: 14h00 - 17h00**

**Mardi, vendredi: 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00**

**Mercredi: 10h00 - 12h00 (sur rdv) / 14h00 - 17h00**

**Jeudi: 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 (sur rendez-vous)**

### Antenne d'Audun-le-Tiche

F-57390 Audun-le-Tiche BP 41 / 64, rue Maréchal Foch  
Tél.: (+33) (0) 3 82 50 32 50 Fax: (+33) (0) 3 82 50 32 53

**Mardi et jeudi: 14h00 - 17h45**

### Dudelange

L-3441 Dudelange Maison Syndicale / 31, avenue Gr.-D. Charlotte  
Tél.: 51 50 05-1 Fax: 51 50 05-29

**Lundi: 14h00 - 17h00**

**Mardi, jeudi: 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00**

**Mercredi: 10h00 - 12h00 sur rendez-vous / 14h00 - 17h00**

**Vendredi: 10h00 - 12h00 sur rendez-vous**

### Antenne Grevenmacher

L-6720 Grevenmacher 4, rue de l'Eglise Tél.: 75 80 35

**Lundi: 9h00 - 11h30**

**Mercredi: 9h00 - 11h45 sur rendez-vous / 14h00 - 17h30**

### Antenne Volmerange

F-57330 Volmerange-les-Mines 2, rue des Ecoles  
Tél.: (+33) (0) 3 82 50 61 51

**Jeudi: 14h30 - 17h30 et sur rendez-vous**

### Antenne Thionville

F-57100 Thionville 32, allée de la Libération  
Tél.: (+33) (0) 3 82 91 19 19 Fax (+33) (0) 3 82 34 54 03

**Lundi: 9h00 - 12h00 Mercredi: 14h00 - 17h00**

### Differdange

L-4640 Differdange 17, rue Michel Rodange  
Tél.: 58 82 86 Fax: 58 34 56

**Mardi: 9h00 - 12h00**

**Mercredi: 14h00 - 17h00**

**Jeudi: 15h00 - 18h00**

### Rodange

L-4818 Rodange 72, avenue Dr Gaasch  
Tél.: 50 73 86 Fax: 50 44 81

frontaliers.belges@ogbl.lu

**Mardi, vendredi: 14h00 - 17h00 Mercredi: 9h00 - 12h00**

### Antenne Arlon

B-6700 Arlon 80, rue des Martyrs

**Jeudi: 9h00 - 12h00**

### Antenne Athus

B-6791 Athus 16A, rue des Usines (FGTB) Tél.: 063/38 54 69  
Uniquement pour métallurgistes

**Vendredi: 14h30 - 17h00 Samedi: 9h00 - 11h00**

### Antenne Aywaille

B-4920 Aywaille 22, rue Louis Libert (FGTB)

**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois: 14h30 - 17h30**

### Antenne Bastogne

B-6600 Bastogne 8a, rue des Brasseurs (FGTB)

**Samedi: 9h00 - 12h00**

### Antenne Vielsalm

B-6690 Vielsalm 57, rue de la Salm (FGTB)

**Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du mois: 14h30 - 17h30**

### Ettelbruck

L-9052 Ettelbruck 6, rue Prince Jean

Tél.: 81 90 01-1 Fax: 81 97 13

**Lundi: 9h00 - 11h45 (sur rdv)**

**Mardi: 8h00 - 11h45 / 14h00 - 17h00**

**Mercredi: 13h00 - 17h00 (sur rdv)**

**Jeudi: 8h00 - 11h00**

### Antenne Wiltz

L-9557 Wiltz 2, rue Michel Rodange

Tél.: 95 72 70

**Mardi: 14h00 - 16h00 (sur rdv) Jeudi: 14h00 - 17h00**

### Antenne Bitburg

D-54634 Bitburg Brodenheck-Str 19

Tel.: (+49) (0) 6561-6049477 **Mittwoch: 17.00 - 21.00 Uhr**

### Antenne Saarlouis

D-66740 Saarlouis Karcher-Str. 1A (direkt am Kleinen Markt)

Tel.: (+49) (0) 6831 76 45 362 Fax: (+49) (0) 6831 76 47 022

**Mittwoch: 17.00-21.00 Uhr**

### OGBL / ACAL

38, route de Longwy L- 8080 Bertrange/Helfenterbrück

Tél.: 26 02 14-1 Fax: 26 02 14-33 acal@ogbl.lu

### SEW (Syndicat Education et Sciences)

L-2514 Luxembourg 1, rue Jean-Pierre Sauvage

Tél.: 26 09 69 - 1 Fax: 26 09 69 - 69 sew@ogbl.lu www.sew.lu

### Syndicat Services publics

L-4002 Esch/Alzette B.P. 149 / 60, bd. J. F. Kennedy

Tél.: 54 05 45-248 Fax: 54 16 20

### SBA (Syndicat Banques et Assurances)

L-1490 Luxembourg 19, rue d'Eprenay

Tél.: 26 49 69 - 0 Fax: 26 49 69 - 433 sba@ogbl.lu www.sba.lu

### Syndicat Bâtiment

L-9052 Ettelbruck 6, rue du Prince Jean

Tél.: 81 90 01-1

**Mardi et jeudi: 14h00 à 17h00**

### DTH (Département des Travailleurs handicapés)

Tél.: 26 84 56 45

Permanence téléphonique le mercredi:

de 8h00 - 12h00 et de 14h00 - 18h00

### Permanences Eures

**EURES PED** Rodange, Arlon, Bastogne, Aywaille et Vielsalm

**EURES Sarre-Lor-Lux Rhénanie-Palatinat:** Dudelange et à Grevenmacher



### Service de consultation STRESS au travail

Tél.: (+352) 621 170 846



info@ogbl.lu

## Aktuell

## Sommaire

**Editorial** 4

Offensiv für die Interessen der Arbeitnehmer!

**Dossiers nationaux** 6

- Comité exécutif
- Crise financière / Finanzkrise
- Les frontaliers et l'Adem
- Campagne pour l'index

**Elections sociales** 16

- Neue Website [www.elsoc.lu](http://www.elsoc.lu)
- Permanences spéciales
- Was tun Sie mit Ihrem Wahlzettel?
- Nos candidates et candidats

**Du nouveau dans les entreprises** 39

(e.a. Santé, Acal, Chimie, Transformation sur métaux et garages, Sidérurgie et Mines...)

**Dossiers internationaux** 45

Plus de présence sur Thionville

**Chambres professionnelles** 46**Santé au Travail** 49**IFES** 50**DIVERS** 52

## FINANZKRISE: 3 MILLIARDEN EURO FIR BANKEN



## DAT WÄREN ENG PARTIE INDEXTRANCHE GIN...



## MIR LOOSSEN EIS OWER NET VERTRÉISCHTEN



**Aktuell** Monatszeitschrift des OGBL „Unabhängiger Gewerkschaftsbund Luxemburg“

Verleger: OGBL „Onofhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg“

Herausgeber für den OGBL: Jean-Claude Reding

60, bd. J.F. Kennedy B.P. 149 L-4002 Esch/Alzette

Editeur responsable pour la Belgique:

Jacques Delacoelette 17, rue de l'Ecole B-6666 Wibrin

INTERNET: [www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu) e-mail: [ogbl@ogbl.lu](mailto:ogbl@ogbl.lu)

Tel.: 54 05 45-1 Fax: 54 16 20

Chefredakteurin: Danièle Niele [daniele.niele@ogbl.lu](mailto:daniele.niele@ogbl.lu)

Koordination: Christiane Wagner [christiane.wagner@ogbl.lu](mailto:christiane.wagner@ogbl.lu)

Druck / impression: Techprint, Esch/Lankelz

Die Redaktion behält sich Kürzungen der Beiträge vor. Die gezeichneten Artikel stellen nicht unbedingt die Meinung der Redaktion dar. La rédaction se réserve le droit d'abrégier les textes. Les articles signés ne reflètent pas nécessairement la position de la rédaction.



Jean-Claude Reding  
Präsident

## Offensiv für die Interessen der Arbeitnehmer!

Die Sozialwahlen 2008 sind angelaufen. Die Wahlzettel für die Berufskammer sind dabei versandt, zu werden und am 28. Oktober wird feststehen, wer wo als Personalvertreter kandidiert.

Die Wahlen werden von der Finanzkrise und deren möglichen Auswirkungen auf Industrie, Handwerk sowie öffentliche und private Dienstleistungsbetriebe überschattet.

Die Gewerkschaftsbewegung hatte bereits im Frühjahr vor der jetzt eingetretenen Krise gewarnt und verlangt, dass die öffentliche Hand endlich eingreift und Maßnahmen beschließt, um zu verhindern, dass die verheerenden Geschäftspraktiken in der Finanzwirtschaft zu einer weltweiten Wirtschaftskatastrophe führen. Erste Maßnahmen in diese Richtung wurden nun getroffen. Dies wurde von der Gewerkschaftsbewegung begrüßt. Gleichzeitig unterstrich der Europäische Gewerkschaftsbund (EGB) in seiner Londoner Erklärung vom 27. September 2008, dass die Finanzkrise die Konsequenz der ungezügelten, unkontrollierten Globalisierungspolitik und der unverantwortlichen Deregulierungspolitik der letzten 25 Jahre ist. Deshalb ist es notwendig, dass weltweit und insbesondere in der Europäischen Union Regeln und Kontrollmechanismen und -instanzen geschaffen werden, um die Macht des Finanzkapitals einzuschränken und, um zu verhindern, dass es nach

der milliardenschweren Rettungsaktion weitergeht, als ob nichts geschehen sei.

Das beinhaltet auch politische Konsequenzen auf der Ebene der EU-Kommission und der Zentralbanken.

Zudem gilt es nun sowohl auf europäischer als auch auf nationaler Ebene die notwendigen haushalts-,

finanz- und geldpolitischen Maßnahmen zu treffen, um zu verhindern, dass die reale Wirtschaft von der Finanzkrise in Mitleidenschaft gezogen wird.

In dem Sinne hat der OGBL den Willen der Regierung begrüßt, die öffentlichen Investitionsausgaben auf einem hohen Niveau zu halten.

Es gilt ebenfalls dafür Sorge zu tragen, dass die Kaufkraft der Arbeitnehmer und der Rentner nicht weiter eingeschränkt wird. Die vorgesehenen steuerpolitischen Maßnahmen tragen zwar zum Erhalt der Kaufkraft bei, aber sie können nicht als Rechtfertigung für eine stagnierende Lohn- und Rentenpolitik geltend gemacht werden.

Deshalb hat sich der OGBL für das Rentenajustement und für die Erhöhung des Mindestlohns eingesetzt. Mit Erfolg, denn ab 1. Januar 2009 werden die Renten und der Mindestlohn um 2% erhöht.

Und deshalb setzt sich der OGBL dafür ein, dass der Index-

mechanismus wieder ohne Verzögerung spielt. Steuermaßnahmen, Steuerkredite können kein Ersatz für die Indexierung der Löhne und Renten sein. Die Indexierung der Löhne ist nicht Schuld an der Inflation.

Die überwältigende Mehrheit der Menschen in Luxemburg - und dies quer durch alle Gesellschaftsschichten - ist aus gutem Grund für das Indexsystem. Die Regierung ist gefordert, heute zu erklären, wie sie nächstes Jahr dafür Sorge tragen will, dass das Indexsystem wieder ohne Verzögerung funktioniert, ohne dass den Arbeitnehmern und Rentnern zusätzliche Verluste wie z.B. der Wegfall einer Indexbranche zugemutet werden. Die Indexmaßnahmen waren zeitlich begrenzt. Deshalb ist die Regierung gefordert, zu erklären, wie sie die Rückkehr zum normalen System organisieren will. Unklare, vieldeutige Aussagen tragen nicht zu der viel beschworenen Vertrauensbildung bei. Das Tripartite-Abkommen zu benutzen, um sich mit Allgemeinplätzen zum Index über den Wahltermin hinaus zu retten, gilt nicht. Gerade vor den Wahlen ist Klartext gefordert.

Der OGBL und seine Personalvertreter bei der Fortis und der Dexia haben sich in den letzten Wochen für den Erhalt der Arbeitsplätze in diesen beiden Banken eingesetzt, ohne viel Aufsehen, aber konsequent und bislang mit Erfolg. Das Bankensyndikat des OGBL hat vorgeschlagen, dass sich die zuständigen Minister, die ABBL und die Gewerkschaften aus dem Finanzsektor zusammensetzen, um vorbeugend über den Erhalt der Arbeitsplätze in diesem Sektor zu beraten. In diesem Zusammenhang sind die Vorschläge, die das Bankensyndikat des OGBL bei den letzten Kollektivvertragsverhandlungen gemacht hatte, und die damals von der ABBL abgelehnt wurden, von einer brennenden Aktualität.

Aber die Sorgen um den Erhalt der Arbeitsplätze betreffen nicht bloß den Finanzsektor. Und gerade deshalb ist die Forderung des OGBL, die Gesetzgebung über den Arbeitsplatz-erhalt (Maintien dans l'emploi) zu verbessern, von großer Wichtigkeit. Hier ist der Arbeitsminister gefordert, dringend zu handeln.

Die Sozialwahlen sind für den OGBL eine Gelegenheit die Bedeutung dieser Forderungen zu unterstreichen.

Wer für eine Verbesserung der Beschäftigungspolitik, für eine bessere Gesetzgebung zum Schutz der Arbeitnehmer bei Restrukturierungen, Fusionen und Konkursen ist, wer für den Index und für den Erhalt der Kaufkraft ist, kann dies unterstreichen, indem er bei den Wahlen für die Berufskammer die Liste 1, die Liste des OGBL, wählt.

Der OGBL setzt sich ein für den Index, für eine gerechte Lohnpolitik, für den Erhalt guter Arbeitsplätze, für soziale Gerechtigkeit, für Chancengleichheit, für eine gute soziale Absicherung, sowie für gute und sichere Pensionen.

Ihre Stimme zählt! Wählen Sie OGBL!

*Die richtigen  
Konsequenzen aus  
dem Finanzdebakel  
ziehen*

Jean-Claude Reding  
président

## Prendre à bras le corps la défense des intérêts des salariés!

Les élections sociales 2008 ont commencé. Les bulletins de vote pour la Chambre des salariés sont en train d'être envoyés à tous les salariés et pensionnés et le 28 octobre, il sera connu qui sera candidat dans quelle entreprise pour devenir délégué du personnel.

L'ombre de la crise financière et de ses conséquences éventuelles pour l'industrie, l'artisanat ainsi que le secteur des services privé et public plane sur les élections sociales.

Déjà au printemps 2008, le mouvement syndical avait mis en garde contre le risque d'une telle crise et demandé l'intervention des Etats pour adopter des mesures visant à éviter que les pratiques à haut risque du monde financier ne conduisent à une catastrophe économique d'envergure mondiale. Des premières mesures dans ce sens viennent d'être décidées. Ceci fut approuvé par le mouvement syndical. Dans sa déclaration de Londres du 27 septembre 2008, la Confédération européenne des syndicats (CES) souligne toutefois que la crise financière est la conséquence de la politique de dérégulation irresponsable menée depuis 25 ans qui a permis le développement d'une mondialisation financière effrénée et non contrôlée. C'est pourquoi, il est nécessaire de mettre en œuvre au niveau mondial, et particulièrement dans l'Union européenne, des instances et mécanismes de contrôle qui visent à entraver le pouvoir du capital financier et à éviter qu'après le sauvetage des banques, qui coûtera aux Etats des centaines de milliards d'euros, le système continue comme avant, comme si de rien n'était.

Un tel changement de cap doit nécessairement avoir également des conséquences au niveau de la Commission européenne et de la Banque centrale européenne.

Par ailleurs, il est urgent d'adopter des mesures budgétaires et monétaires aux niveaux européen et national, qui visent à éviter que la crise financière touche l'économie réelle.

Dans ce sens, l'OGBL soutient la volonté du gouvernement de maintenir les investissements publics à un haut niveau.

Mais, il faut également veiller à ce que le pouvoir d'achat des salariés et retraités ne s'effrite pas davantage. S'il est vrai que les mesures fiscales prévues pour 2009 contribueront au maintien du pouvoir d'achat, ces mesures ne peuvent pas être utilisées comme argument pour justifier une stagnation des salaires et retraites.

C'est pourquoi, l'OGBL s'est engagé pour l'ajustement des pensions et l'augmentation du salaire minimum. Et ce avec succès, car les pensions et le salaire minimum seront augmentés de 2% au 1er janvier 2009.

Et, c'est pourquoi, l'OGBL s'engage en faveur de l'abrogation de la modulation de l'index, c'est-à-dire pour le fonctionnement normal du mécanisme indiciaire, sans retardement. Des mesures fiscales, des crédits d'impôt, ne peuvent pas être considérés comme une substitution de l'indexation des

salaires et retraites sur l'inflation. Ce n'est pas l'indexation des salaires qui a causé l'envol de l'inflation.

La grande majorité des habitants du Luxembourg - à travers toutes les couches de la société - a raison d'être pour le maintien du système de l'indexation. Les mesures de modulation de l'index étaient limitées dans le temps. Le gouvernement doit donc expliquer au pays comment il compte organiser le retour à la normale sans que les salariés et retraités ne soient perdants dans l'affaire, sans qu'une tranche indiciaire ne soit supprimée. Des discours équivoques à ce sujet ne contribuent pas au rétablissement de la confiance, tant souhaité par le gouvernement. Se cacher derrière l'accord tripartite de 2006 pour reporter la discussion sur l'index jusqu'après les élections nationales de 2009 n'est pas acceptable. Il faut clairement dire ce qu'il en est avant l'échéance électorale !

L'OGBL, ensemble avec ses délégués du personnel chez Fortis et Dexia, s'est fortement engagé en faveur du maintien des emplois dans ces deux banques, sans en faire une grande histoire, mais de façon conséquente et avec succès. Le syndicat des banques de l'OGBL a appelé à la tenue d'une réunion entre les ministres compétents, l'ABBL et les syndicats du secteur financier portant sur le maintien de l'emploi dans ce secteur. Dans ce contexte, il est intéressant de se rappeler les propositions faites par le syndicat des banques de l'OGBL dans le cadre des dernières négociations collectives, propositions que l'ABBL avait alors rejeté mais qui sont aujourd'hui d'une très grande actualité.

Naturellement, les soucis autour de la sécurisation de l'emploi au Grand-Duché ne concernent pas seulement le secteur financier. Pour cette raison, l'OGBL demande au ministre du Travail d'attaquer d'urgence l'amélioration de la loi sur le maintien dans l'emploi.

Pour l'OGBL, les élections sociales sont l'occasion de souligner l'importance de ces revendications.

Celui qui souhaite que la politique pour l'emploi et la législation en matière de protection des salariés en cas de restructurations, de fusions et de faillites soient améliorées, celui qui est pour le maintien de l'index et du pouvoir d'achat, peut contribuer à la réalisation de ces revendications en votant à l'occasion des élections de la Chambre des salariés pour la liste n° 1, la liste de l'OGBL.

L'OGBL prend à bras le corps la défense de l'index, la défense d'une politique salariale juste, la lutte pour le maintien de l'emploi, pour la justice sociale, pour l'égalité des chances, pour une bonne protection sociale des salariés et pour la sécurisation des pensions à un haut niveau.

Votre voix compte! Votez OGBl!

*Tirer les bonnes conséquences du débâcle financier*

# Finanzkrise, Staatshaushalt 2009, Kaufkraft, Index, und Dienstleistungsschecks

Die OGBL-Exekutive befasste sich anlässlich ihrer Sitzung vom 6. Oktober 2008 mit den Themen Finanzkrise, Staatshaushalt, Kaufkraft, Index und Dienstleistungsschecks.

## Finanzkrise

Die OGBL-Exekutive begrüßte das schnelle Handeln der Regierung, um mitzuhelfen die Bankhäuser Fortis und Dexia vor dem Zusammenbruch zu retten. Vorrangig für den OGBL ist der Erhalt von starken in Luxemburg verankerten Banken, die Absicherung der Einlagen der Sparer, die Absicherung der Arbeitsplätze und der Arbeitsbedingungen der Arbeitnehmer. In diesem Zusammenhang unterstrich OGBL-Präsident Jean-Claude Reding das exemplarische Handeln der vom OGBL geführten Personaldelegation und den positiven Dialog mit den Betriebsleitungen und den Regierungsverantwortlichen während der letzten bewegten Wochen. Der Dialog zwischen den Betriebsleitungen und den Personalvertretungen und ihren Gewerkschaften müsse weitergehen, um insbesondere zu vermeiden, dass es zu negativen Auswirkungen für die Beschäftigten komme.

Der OGBL unterstreicht in diesem Zusammenhang allerdings auch, dass die derzeitige weltweite Finanzkrise Anlass sein muss für koordiniertes und wirksames politisches Handeln. Es muss ein Regelrahmen für Finanz- und Bankgeschäfte geschaffen werden, der eine solche Situation in der Zukunft verhindert. Auch sollte insbesondere in Luxemburg, und darüber hinaus im gesamten Euro-Raum, die Absicherung von Spareinlagen viel höher angesetzt werden. Es müsse auch eine zentrale Regulierungsstelle in der Eurozone geschaffen werden. „Es kann nicht sein, dass eine einheitliche Währung eingeführt wurde, und dass weiterhin jeder Mitgliedsstaat eigenständig reguliert“, so Jean-Claude Reding. Darüber hinaus gilt es in einer globalisierten Wirtschaft koordinierte europäische Politiken zu verfolgen. Erhalt der Kaufkraft, soziale Absicherung und Erhalt guter Arbeitsplätze müssen die Leitlinien einer solchen Politik sein. Es muss Schluss mit der gescheiterten, wirtschaftsliberalen Politik gemacht werden und endlich ein soziales Europa aufgebaut werden.

## Staatshaushalt 2009 und Index

Die OGBL-Exekutive begrüßt den antizyklischen wirtschaftspolitischen Ansatz des vorliegenden Haushaltsentwurfes. Einerseits werden in einer Periode, in der man von einem niedrigeren Wirtschaftswachstum ausgeht, die Investitionen auf hohem Niveau gehalten, und andererseits wird versucht, durch steuerliche Maßnahmen wie Anpassung der Steuertarife an die Teuerung und Steuerkrediten die Kaufkraft aller Arbeitnehmer, Rentner und Sozialhilfebezieher zu stärken. Was in diesem Szenario nur noch fehlt, und ein wichtiges Element der Vertrauensbildung sowohl bei den Bürgern als auch beim Handel darstellen würde, ist die sofortige Wiederherstellung des normalen Indexautomatismus.

Deshalb wird der OGBL auch seine Indexkampagne weiterführen. Es geht nicht, wie es der LCGB tut, zu sagen, wir sind für den Index, und gleichzeitig bis 2010 passiv abzuwarten, wohl wissend, dass dann die eine oder andere Indexbranche riskiert wegzufallen. Mit dieser Attitüde macht man als Gewerkschaft das Spiel des Patronats! Wenn nur eine Indexbranche wegfallen würde, wäre die angekündigte und vom LCGB hoch gelobte zweiprozentige Erhöhung des Mindestlohns zum 1. 1. 2009 mehr als neutralisiert. Das ist ein unehrliches Spiel! Es gilt jetzt und sofort in der Indexfrage klar und deutlich Farbe zu bekennen!

## Dienstleistungsschecks

Abschließend befasste sich die OGBL-Exekutive mit der geplanten Einführung von Dienstleistungsschecks. Auch wenn der OGBL von der Grundidee her diese Maßnahme begrüßt, ist er aber eher skeptisch was den von der Familienministerin gewählten Ansatz anbelangt. Für den OGBL stellen insbesondere die Altersgrenze von 12 Jahren, die Begrenzung der Maßnahme auf die außerschulische Kinderbetreuung sowie der Ausschluss der Grenzgänger erhebliche Probleme dar. Der OGBL wird sich in den nächsten Wochen eingehender mit diesem Thema befassen und sich dann auch ausführlicher dazu äußern.

# Crise financière, budget de l'Etat pour 2009, pouvoir d'achat, index et chèques-services

Le Comité exécutif de l'OGBL s'est penché lors de sa réunion du 6 octobre 2008 sur les thèmes de la crise financière, du budget de l'Etat pour 2009, du pouvoir d'achat, de l'index et des chèques-services.

## Crise financière

Le Comité exécutif de l'OGBL a salué l'action rapide du gouvernement pour contribuer à sauver de l'effondrement les instituts bancaires Fortis et Dexia. La sauvegarde de banques fortes ancrées au Luxembourg, la sécurisation des dépôts des épargnants, le maintien de l'emploi et des conditions de travail des salariés sont les priorités pour l'OGBL dans cette affaire. Dans ce contexte, le président de l'OGBL, Jean-Claude Reding, a souligné le comportement exemplaire de la délégation du personnel présidée par l'OGBL ainsi que le dialogue positif avec les directions des entreprises et les responsables du gouvernement au cours des dernières semaines mouvementées. Le dialogue entre les directions des entreprises et les délégations du personnel et leurs syndicats doit continuer, ceci surtout pour éviter des conséquences négatives pour les salariés.

L'OGBL souligne cependant dans ce contexte que la crise financière mondiale actuelle devrait mener rapidement à une action coordonnée et efficace au niveau politique. Il faut élaborer un cadre réglementaire pour les opérations financières et bancaires afin d'éviter une situation analogue dans le futur. Il faudrait en outre renforcer au Luxembourg, et même au-delà dans toute la zone euro, de façon conséquente la protection financière dont bénéficient les épargnants en cas de faillite de leur banque. Il faudrait également mettre en place une instance de régulation centrale dans la zone euro. «Il est intolérable qu'une monnaie commune ait été introduite et que chaque Etat membre continue à réguler de façon autonome», constate Jean-Claude Reding. En outre, dans une économie globalisée, il importe de mettre en œuvre des politiques européennes coordonnées. Le maintien du pouvoir d'achat, la protection sociale et la sauvegarde de bons emplois doivent être les lignes directrices d'une telle politique. Il faut en finir avec la politique économique libérale qui a échoué et enfin construire une Europe sociale.

## Budget de l'Etat 2009 et index

Le Comité exécutif de l'OGBL salue l'approche anti-cyclique du projet de budget de l'Etat pour l'année 2009. D'un côté, les investissements sont maintenus à un niveau élevé dans une période où la croissance économique s'annonce plus faible, d'un autre côté, des mesures fiscales, comme l'adaptation du barème de l'impôt à l'inflation et les crédits d'impôt, tentent de renforcer le pouvoir d'achat de tous les salariés, retraités et des bénéficiaires du revenu minimum garanti. Cependant, un élément important pour rétablir la confiance des consommateurs et des commerçants fait défaut dans ce paquet de mesures : le rétablissement immédiat du mécanisme automatique de l'index.

Voilà pourquoi l'OGBL poursuivra sa campagne pour l'index. C'est un flagrant manque de courage que de dire „nous sommes pour l'index“, comme le fait le LCGB, et d'attendre passivement jusqu'en 2010 tout en sachant qu'il y a alors un grand risque de suppression de l'une ou de l'autre tranche indiciaire. Avec une telle attitude, un syndicat ne peut que faire le jeu du patronat! Si seulement une tranche de l'index était supprimée, l'augmentation de 2% du salaire minimum au 1<sup>er</sup> janvier 2009, tant louée par le LCGB, serait plus que neutralisée. Ceci est un jeu malhonnête! C'est maintenant et tout de suite qu'il faut jouer cartes sur table et afficher clairement et sans équivoque sa position en ce qui concerne l'index!

## Chèques-services

Enfin, le Comité exécutif de l'OGBL a analysé l'introduction de chèques-services prévue en 2009. Si à la base l'OGBL salue cette mesure, il reste sceptique quant à l'approche choisie par la ministre de la Famille. La limitation à l'âge de 12 ans, la limitation de la mesure à la prise en charge extrascolaire des enfants ainsi que l'exclusion des frontaliers constituent de sérieux problèmes aux yeux de l'OGBL. Après une analyse plus approfondie, l'OGBL se prononcera prochainement plus en détail sur cette mesure.

Finanzkrise

## Der Arbeitsplatzzerhalt soll zur Garantie werden



Véronique Eischen

Das OGBL-Bankensyndikat (OGBL/SBA) ist seiner Rolle als Sozialpartner vollauf gerecht geworden indem es sich von Anfang an in die Maßnahmen zur Rettung des Finanzplatzes im Allgemeinen und der Banken Fortis und Dexia im Besonderen eingebracht hat.

Ab den ersten Anzeichen dieser Krise war unser Syndikat in ständigem Kontakt mit den zuständigen Direktionen und den verantwortlichen Politikern, um zu erreichen, dass der Arbeitsplatzzerhalt (maintien de l'emploi) bei den Aktionen zur Verhinderung des ökonomischen und sozialen Desasters, das wir im Moment durchleben, zu einer bestimmenden Priorität wurde.

Seither betonen wir immer wieder, dass es bei der aktuellen weltweiten Finanzkrise, die strukturell bedingt ist, dringend einer koordinierten europäischen Politik bedarf. Die Banken müssen sich auf ihren Grundauftrag, die Finanzierung der Wirtschaft und den Schutz des Ersparnis, zurückbesinnen. Allgemein müssten Kaufkraftzerhalt, soziale Absicherung und Arbeitsplatzzerhalt die Leitlinien der anvisierten Politik bilden. Damit das soziale Europa endlich eine Chance bekommt, muss endgültig Schluss sein mit dieser hemmungslosen gescheiterten liberalen Politik.

Wenn die Rettungspläne für die beiden betroffenen Banken die Arbeitsplätze auch momentan gewährleisten können, so bleibt das OGBL/SBA dennoch hinsichtlich der künftigen generellen Entwicklung des Finanzsektors besorgt. Wir dürfen uns nichts vormachen! In Zukunft werden im Vergleich zur Vergangenheit weniger Arbeitsplätze auf dem Luxemburger Finanzmarkt geschaffen. Zudem werden verschiedene Banken am Ende der Finanzkrise nicht um interne Restrukturierungen herumkommen. Auch dies wird sich negativ auf die Beschäftigung auswirken.

Nach der Ankündigung, dass drei isländische Banken Gläubigerschutz (gestion contrôlée) beantragt haben, hat das OGBL/SBA sofort ein Treffen mit den Vertretern der ABBL, dem Wirtschaftsminister, dem Arbeitsminister und den anderen Gewerkschaften beantragt, um wirksame Maßnahmen zum Schutz vor Arbeitslosigkeit zu treffen.

In diesem Zusammenhang erinnert das OGBL/SBA daran, dass es bei den Verhandlungen zur Erneuerung

des Kollektivvertrags die Schaffung eines Systems zur Arbeitsplatzzerhaltung für Arbeitnehmer, denen aus wirtschaftlichen Gründen gekündigt wird, gefordert hatte.

Während dieser Verhandlungen hatte unser Berufssyndikat die Schaffung einer Wiedereingliederungszelle (cellule de reclassement) verlangt, die paritätisch von Gewerkschaftsvertretern, der ABBL, der ADEM et dem IFBL verwaltet werden sollte. Das Bankenpatronat hätte sich verpflichtet, dieser Zelle die kurz- und mittelfristigen Personalbedürfnisse mitzuteilen. Die Wiedereingliederungszelle hätte dann ihrerseits diese offenen Stellen hinsichtlich des beruflichen Könnens und der beruflichen Kenntnisse der eingeschriebenen Arbeitnehmer geprüft. Gezielte Weiterbildungsangebote hätten den Arbeitnehmern die Möglichkeit geboten, ihre Kenntnisse den angebotenen Posten anzupassen oder dementsprechend zu perfektionieren. Eine verbindliche Verpflichtung seitens der Arbeitgeber hätte die Einstellung der in der Wiedereingliederungszelle eingeschriebenen Arbeitnehmer gewährleistet.

Es ist bedauerlich, dass das Patronat unseren Vorschlag nicht zurückbehalten hat und ihn auch nicht als sinnvoll erachtete.

Der OGBL verlangt außerdem ein neues Gesetz, das den von Restrukturierungen betroffenen Arbeitnehmern eine Beschäftigungsgarantie bietet. Das seichte Gesetz, das der Arbeitsminister schlussendlich stimmen ließ, erweist sich als unwirksam. Der Minister muss dieses Gesetz überarbeiten, um neue Sicherheiten für die Arbeitnehmer zu schaffen, um die beruflichen Laufbahnen abzusichern und, um dem Schlagwort „Flexicurity“ einen Sinn zu geben.

Es ist heute das Gebot der Stunde innerhalb kürzester Frist Diskussionen über den Arbeitsplatzzerhalt einzuleiten. Wir müssen für alle Arbeitnehmer, denen aus wirtschaftlichen Gründen eine Kündigung in Luxemburg droht, Beschäftigungsgarantien schaffen, sei es im Finanzsektor oder in anderen von der Krise bedrohten Wirtschaftsbereichen.

Crise financière

## Faire du maintien dans l'emploi une garantie

L'OGBL/SBA a pleinement assumé son rôle de partenaire social en s'impliquant, dès le début, dans les mesures de sauvetage de la place financière en général, et des banques Fortis et Dexia-BIL en particulier.

Dès les premiers signes de cette crise, notre syndicat était en contact permanent avec les dirigeants concernés et les responsables politiques, afin que le maintien dans l'emploi reste une priorité dominante dans les actions tenant à éviter le désastre économique et social que nous vivons actuellement.

Depuis lors, nous n'arrêtons pas d'insister sur le fait que la crise financière mondiale actuelle, qui est structurelle, a besoin d'urgence des politiques européennes coordonnées. Les banques doivent revenir à leur mission primaire qui est le financement de l'économie et la sauvegarde de l'épargne. De façon générale, la ligne directrice de cette politique doit être le maintien du pouvoir d'achat, la protection sociale et la protection de l'emploi. Il faut arrêter définitivement avec cette politique libérale à outrance, qui a échoué, pour enfin créer une Europe sociale.

Si les plans de sauvetage des deux banques concernées ont su garantir le maintien des emplois dans l'immédiat, l'OGBL/SBA reste pourtant inquiet du développement du secteur financier en général. Nous ne devons pas nous faire d'illusion!

A l'avenir, la création d'emplois sur le marché financier luxembourgeois sera plus faible que dans le passé. De plus, à l'issue de la crise financière, certaines banques ne pourront pas éviter les restructurations internes avec des conséquences évidentes sur l'emploi.

A l'annonce de la mise sous gestion contrôlée des trois banques islandaises, l'OGBL/SBA n'a pas tardé pour solliciter une entrevue avec les représentants de l'ABBL, le ministre de l'Economie, le ministre du Travail et les autres syndicats, afin de mettre en place des mesures efficaces pour empêcher le chômage.

Dans ce contexte, l'OGBL/SBA rappelle que lors du renouvellement de la convention collective, il avait revendiqué la mise en place d'un système de maintien dans l'emploi pour les salariés licenciés pour des raisons économiques.

Lors de ces négociations, notre syndicat avait revendiqué la création d'une cellule de reclassement gérée

paritairement par des représentants des syndicats, de l'ABBL, de l'ADEM et de l'IFBL. Le patronat bancaire se serait engagé à communiquer à la cellule ses besoins de recrutement à court et à moyen terme qui, à son tour, aurait analysé ces vacances par rapport aux aptitudes et connaissances professionnelles des salariés inscrits.

Des formations ciblées auraient été initiées, afin de permettre aux salariés d'adapter ou de perfectionner leurs connaissances selon les postes à pourvoir.

Un engagement ferme du côté patronal aurait assuré l'embauche des salariés inscrits à la cellule de reclassement.

Il est regrettable que le patronat n'ait pas retenu notre proposition et n'y voyait guère l'utilité.

L'OGBL revendique en outre une nouvelle loi qui donnerait aux salariés affectés par une restructuration, une garantie d'emploi. La loi molle que le ministre du Travail et de l'Emploi a finalement fait voter se révèle inefficace. Le ministre doit remettre cette loi sur le métier pour créer de nouvelles sécurités pour les salariés, pour sécuriser les parcours professionnels et pour donner un sens au slogan de la flexicurité.

Aujourd'hui, il est impératif d'entamer les discussions sur le maintien de l'emploi dans les plus brefs délais. A tous les salariés menacés de licenciement économique au Luxembourg, nous devons assurer des garanties d'emplois, que ce soit au niveau du secteur financier ou de tout autre secteur économique menacé par la crise.



La déclaration de Londres

## Un appel à la justice et une action résolue

*Dans le cadre de l'Université d'été de la Confédération européenne des syndicats (CES), réunie à Londres les 26 et 27 septembre derniers, les leaders des syndicats européens ont adopté une déclaration commune sur la crise du capitalisme financier. Par cette «Déclaration de Londres», les dirigeants syndicaux européens ont analysé la crise financière et ont appelé à la justice et une action résolue. Des propositions concrètes ont également été avancées afin que cette situation ne se répète plus: des mesures efficaces doivent être prises afin de s'assurer que l'économie réelle continue à bénéficier de capital pour investir et mettre fin à la spéculation à outrance, il est nécessaire que l'injection d'argent public dans l'économie soit accompagné d'un contrôle public; de même la réglementation des marchés financiers aux niveaux international et européen doit être accrue. La CES a envoyé cette Déclaration au gouverneur de la Banque centrale européenne, au président et au vice-président de la Commission européenne, au Commissaire européen en charge des Affaires économiques et monétaires ainsi qu'aux ministres des Finances des Etats membres.*

La crise financière internationale doit constituer un tournant et provoquer un changement complet dans la façon dont le monde financier fonctionne. Le modèle dominant du capitalisme financier est sur le point de s'effondrer. Ce capitalisme, libéré de tout contrôle il y a 25 ans, notamment aux Etats Unis, a été utilisé comme le modèle à suivre dans le reste du monde. Il a traité de haut la grande majorité tout en les exploitant pour le bénéfice de quelques uns, après des années de privatisations, de déréglementation et de marchés sans limites.

Aujourd'hui, les excès du capitalisme casino l'ont presque conduit à sa ruine – menaçant l'économie réelle. En effet, l'économie européenne vit dans la crainte d'être touchée par le tsunami financier arrivant d'outre-Atlantique, en dépit de la relative solidité, jusqu'à présent, de la zone euro. Le gouvernement américain rassemble péniblement des centaines de milliards de dollars pour sauver les banques de leur propre folie; la crise du crédit étrangle le financement du secteur industriel car les banques stockent l'argent pour se protéger. La récession menace.

Qu'une chose soit bien claire. Cette crise a été causée par l'avidité et l'imprudence de Wall Street, de Londres

et des autres principales places financières. Les grands patrons ont autorisé la spéculation à une large échelle sur des investissements auxquels ils ne comprenaient pas grand chose. Les spéculateurs ont exacerbé les sérieuses augmentations observées sur les prix du pétrole, des denrées alimentaires et des matières premières. Il y a beaucoup de perdants, et parmi eux des travailleurs du secteur financier, mais pas seulement, il y a également des retraités, des familles, des fournisseurs, des entreprises cherchant du capital d'investissement, et chacun de nous, en tant que contribuable doit payer les pots cassés. Les coûts du sauvetage américain sont énormes et l'engagement des banques centrales, dans le monde entier, a déjà été substantiel. Cela prendra des années avant de récupérer cet argent, si l'on y arrive un jour, et notre future capacité de financer des services publics de qualité est sérieusement compromise.

Aujourd'hui, il s'agit de prendre un véritable tournant. L'irresponsabilité des banques, des hedge funds et du reste, ne doit plus jamais amener les nations au bord de la faillite. Plus jamais non plus, l'argent du contribuable ne devra servir à soutenir des institutions qui continuent à payer grassement ses grands patrons, au moyen de salaires et de bonus énormes. Plus jamais la valeur de l'action, et les bonus des managers, qui sont liés à ces actions, ne devront être le seul objectif des sociétés. Nous ne pouvons pas nous permettre de voir se répéter cette grave irresponsabilité, cette avidité et cette négligence.

La CES en collaboration avec la Confédération syndicale internationale, UNI-Europa, représentant les travailleurs du secteur bancaire, et d'autres, travaille à apporter une réponse syndicale à cette crise. Mais, il est d'ores et déjà clair pour nous qu'il y a un besoin urgent de mettre en place les mesures suivantes:

- injections d'argent public dans les institutions financières à condition qu'il y ait un contrôle public et, ce faisant, un changement fondamental de comportement;
- un contrôle plus étroit sur la capacité des institutions financières à s'endetter, en renforçant les ratios de capital propre;
- une réglementation efficace aux niveaux européen et international. Cette nécessité s'impose car l'échelle du capitalisme financier dépasse le cadre

Fortis et Dexia

## L'OGBL salue le plan d'action du gouvernement

des nations. Une agence européenne de notation est nécessaire;

- une action gouvernementale qui assure que des fonds soient disponibles pour investir dans l'économie réelle (industrie, manufacture), les technologies et les emplois verts, et le développement durable;
- une aide en direction des travailleurs touchés, des ménages menacés d'expulsion, des retraités arrivés à un âge avancé risquant la pauvreté, des entrepreneurs cherchant à investir. Il n'est pas juste que les principaux bénéficiaires soient précisément ceux qui ont causé le désordre;
- une réponse européenne à la crise qui se déploie dans l'économie réelle dans le but d'éviter un bouleversement financier qui encore aurait d'autres répercussions. Eviter également un retour de l'approche «sauve qui peut au détriment des autres», par une modération compétitive des salaires et une réduction des systèmes de protection sociale qui portent préjudice aux travailleurs et à leurs familles;
- un retour urgent d'attention aux politiques publiques, et à la question des inégalités salariales. C'est l'inégalité et la faible évolution des salaires qui conduisent les ménages à s'endetter par le biais de techniques financières à risque.

Compte tenu de ces éléments, la CES appelle l'Europe à se battre pour les droits des travailleurs, pour des emplois stables, un système solide de négociations collectives, indépendant et non subordonné aux tribunaux et aux juges.



L'OGBL/Syndicat Banques et Assurances (SBA) salue le plan d'action du gouvernement pour sauver les banques Fortis et Dexia. L'appui financier de l'Etat est sans aucun doute un signe fort pour le marché tenant à rétablir sa confiance. C'est également un gage incontestable qui contribue fortement au rétablissement de la confiance des salariés des deux banques en question.

Suite à l'annonce de l'action de l'Etat, l'OGBL/SBA s'est mis immédiatement en relation avec les dirigeants des deux banques en vue d'un entretien de fond. Lors de ce premier contact, notre syndicat a été rassuré qu'aucun emploi n'était menacé par la situation actuelle.

Enfin, l'OGBL/SBA lance un appel d'urgence aux responsables politiques afin qu'ils contribuent de façon concertée aux actions nationales et internationales tenant à résoudre les problèmes structurels éclatants du système financier international et à rétablir de façon durable la confiance des citoyens.

## Les Interventions de l'OGBL

**Le 2 octobre les représentants de l'OGBL se sont réunis avec la direction de Fortis-BGL.** Au-delà de l'opération de sauvetage, l'OGBL reste néanmoins persuadé que les gouvernements doivent jouer à l'avenir un rôle beaucoup plus important dans la surveillance et la régulation des marchés financiers.

**Le 10 octobre l'OGBL a envoyé une lettre aux ministres de l'Economie et du Travail ainsi qu'à l'ABBL pour leur proposer la tenue urgente d'une réunion visant à adopter des mesures pour aider le personnel des trois banques islandaises actuellement en cessation d'activités.** Pour l'OGBL, il faut agir très rapidement pour éviter que plus de 350 salariés des banques Kaupthing, Landsbanki et Glitnir ne tombent au chômage.

**Le 13 octobre les représentants de l'OGBL et la direction de Dexia-BIL se sont rencontrés.** L'OGBL a rappelé avoir proposé une réunion entre le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le ministre du Travail et de l'Emploi, les représentants de l'ABBL et les représentants de l'OGBL pour mettre en œuvre des mesures appropriées, afin de maintenir et de garantir l'emploi dans le secteur.

### Info en dernière minute

La réunion urgente, sollicitée par l'OGBL en date du 10 octobre, aura lieu lundi le 27 octobre.

## La lenteur de l'ADEM précarise davantage les frontaliers qui ont perdu leur emploi au Luxembourg

La section des frontaliers français et le bureau exécutif de l'OGBL doivent constater que l'Administration de l'emploi peine à délivrer le formulaire «E 301» aux travailleurs frontaliers. Entre le moment du dépôt du certificat «cessation des relations d'emploi» par le salarié frontalier et la remise du formulaire «E 301» par l'Administration de l'emploi à l'intéressé, six à sept semaines se seront écoulées.

Cette situation, intolérable et inadmissible, met les travailleuses et travailleurs frontaliers et leurs familles dans une situation d'extrême précarité. En effet, faute de «E 301», les frontaliers français ne pourront percevoir leurs allocations de chômage qu'au bout de deux, voire trois mois d'attente.

Ces travailleurs qui doivent supporter le poids d'un licenciement doivent également subir la lenteur de cette administration qui engendre de véritables drames familiaux, (emprunts relais à des taux élevés, frais bancaires exorbitants, dossier de surendettement ...).

L'OGBL demande à ce que l'Administration de l'emploi mette tout en œuvre pour résorber le retard accumulé ces derniers mois et que la remise du formulaire en question se fasse dans des délais plus rapides, (huit à dix jours maximum), pour aboutir à un traitement décent des dossiers.

En outre, de telles situations engendrent chez ces travailleurs un sentiment de rejet par rapport à la construction européenne.

Ce n'est pas aux frontalières et frontaliers à payer les «frais» d'une carence étatique.



## L'OGBL informe la presse frontalière sur les élections sociales du 12 novembre

À l'occasion de trois conférences de presse – à Sarrebruck le 29 septembre, à Metz le 7 octobre et à Arlon le 8 octobre – l'OGBL a informé la presse des régions frontalières sur les enjeux des prochaines élections sociales luxembourgeoises.

Jean-Claude Reding, président de l'OGBL, a fait valoir que les frontaliers n'ont pas participé très nombreux aux dernières élections sociales en 2003, souvent par manque d'information, mais que les résultats de ces prochaines élections ont un impact certain sur l'avenir de leur sécurité sociale au Luxembourg et sur la progression de leurs salaires et conditions de travail. Il est donc important que les frontaliers soient bien informés et soient motivés à participer aux élections.

### Au cœur du modèle luxembourgeois de démocratie sociale

Le message que l'OGBL souhaite passer aux frontaliers est que les élections sociales se trouvent au cœur du modèle luxembourgeois de démocratie sociale, c'est-à-dire au cœur du droit de consultation et de cogestion des salariés. Ces élections sont à la fois l'expression de la démocratie sociale et sa garantie. Et qu'il vaut mieux bien réfléchir à quelle confédération syndicale on donne sa confiance pour représenter les salariés notamment au sein des institutions de la sécurité sociale et dans le cadre des négociations avec le patronat et le gouvernement pendant les 5 années à venir. Les enjeux pour l'avenir des acquis sociaux et du pouvoir d'achat, dont notamment l'indexation des salaires et retraites sur l'inflation, sont considérables.

Ces conférences de presse étaient aussi l'occasion pour l'OGBL de rappeler son engagement en faveur de la défense des droits et intérêts des frontaliers. C'est pour mieux les informer que l'OGBL a mis en place des sites Internet spécifiques pour les frontaliers français, belges et allemands: le [www.frontaliers-francais.lu](http://www.frontaliers-francais.lu), le [www.frontaliers-belges.lu](http://www.frontaliers-belges.lu) et le [www.deutsche-grenzgaenger.lu](http://www.deutsche-grenzgaenger.lu). Par ailleurs, l'OGBL vient de mettre en ligne un site particulier en deux langues pour les élections sociales, le [www.elsoc.lu](http://www.elsoc.lu), qui renseigne à la fois sur les élections à la Chambre des salariés et sur l'élection des délégations du personnel dans les entreprises.

## Der OGBL informiert die Presse in den Grenzregionen über die Sozialwahlen vom 12. November

Mit drei Pressekonferenzen – in Saarbrücken am 29. September, in Metz am 7. Oktober und in Arlon am 8. Oktober – hat der OGBL die Presse der Grenzregionen über die Herausforderungen der kommenden luxemburgischen Sozialwahlen informiert.

OGBL-Präsident Jean-Claude Reding stellte fest, dass sich die Grenzgänger nicht sehr zahlreich an den letzten Sozialwahlen im Jahr 2003 beteiligt hatten. Dies sei sicherlich auf einen Mangel an Information zurückzuführen. Da die Ergebnisse der kommenden Sozialwahlen aber einen nicht zu unterschätzenden Impact auf ihre Sozialversicherung in Luxemburg sowie auf die Entwicklung ihrer Löhne und ihrer Arbeitsbedingungen haben werden, sei es wichtig, dass die Grenzgänger gut informiert und motiviert seien an den Wahlen teilzunehmen.

### Sozialwahlen – das Kernstück der sozialen Demokratie in Luxemburg

Die Botschaft, die der OGBL den Grenzgängern mitzuteilen wünscht, ist, dass die Sozialwahlen das Kernstück der sozialen Demokratie Luxemburgs bilden, d.h. der Ausübung des Rechts aller Arbeitnehmer auf Anhörung und Mitbestimmung. Diese Wahlen sind sowohl der Ausdruck sozialer Demokratie als auch deren Garantie. Und dass man sich gut überlegen sollte, welchem Gewerkschaftsbund man sein Vertrauen schenkt, wenn es darum geht, die Interessen der Arbeitnehmer in den Gremien der Sozialversicherung und im Rahmen der Verhandlungen mit den Arbeitgebern und der Regierung in den kommenden fünf Jahren zu vertreten. Der Einsatz ist hoch: es geht um den Erhalt der sozialen Errungenschaften und der Kaufkraft, darunter die inflationsausgleichende Indexierung der Löhne und Pensionen.

Diese Pressekonferenzen boten dem OGBL aber auch die Gelegenheit auf seinen konsequenten Einsatz zur Verteidigung der Interessen der Grenzgänger hinzuweisen. Um sie besser zu informieren hat der OGBL spezifische Webseiten für die deutschen, belgischen und französischen Grenzgänger eingerichtet und zwar: [www.deutsche-grenzgaenger.lu](http://www.deutsche-grenzgaenger.lu), [www.frontaliers-belges.lu](http://www.frontaliers-belges.lu) und [www.frontaliers-francais.lu](http://www.frontaliers-francais.lu). Außerdem hat der OGBL eine eigens für die Sozialwahlen konzipierte zweisprachige Webseite [www.elsoc.lu](http://www.elsoc.lu) ins Netz gestellt, die sowohl über die Wahl der Arbeitnehmerkammer, als auch über die Wahlen der Personalvertretungen in den Unternehmen Auskunft gibt.

Campagne de l'OGBL en faveur de l'index

## Halte à la perte du pouvoir de l'achat! Pour l'indexation des salaires et des pensions!

L'OGBL a clôturé la première phase de sa campagne en faveur de l'index, instrument indispensable pour le maintien du pouvoir d'achat. L'OGBL demande que le retardement des échéances indiciaires soit abrogé et que nous revenions au système normal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009. Des tracts d'information ont été distribués dans des lieux publics et devant des entreprises. C'est égale-

ment devant la Chambre des députés lors de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire qu'une manifestation d'envergure a été organisée pour rappeler aux députés les revendications de l'OGBL.

*dans la zone industrielle (près de Hornbach) à Bertrange par les syndicats Garages et Commerce de l'OGBL*



*devant la Gare centrale à Luxembourg par l'OGBL-ACAL*

*dans la zone piétonne à Esch/Alzette par les syndicats Commerce, Santé, Services publics et Garages de l'OGBL*



devant l'Hôpital du Kirchberg par le syndicat Santé de l'OGBL



devant l'Hôpital Emile Mayrisch à Esch/Alzette par le syndicat Santé de l'OGBL



sur le chantier d'Esch/Belval par les syndicats Bâtiment et Nettoyage de l'OGBL



devant la Chambre des députés par le Syndicat Sidérurgie et Mines ensemble avec les entreprises du périmètre de la sidérurgie représentées par le Syndicat Transformations sur métaux



NEUE WEBSITE DES OGBL

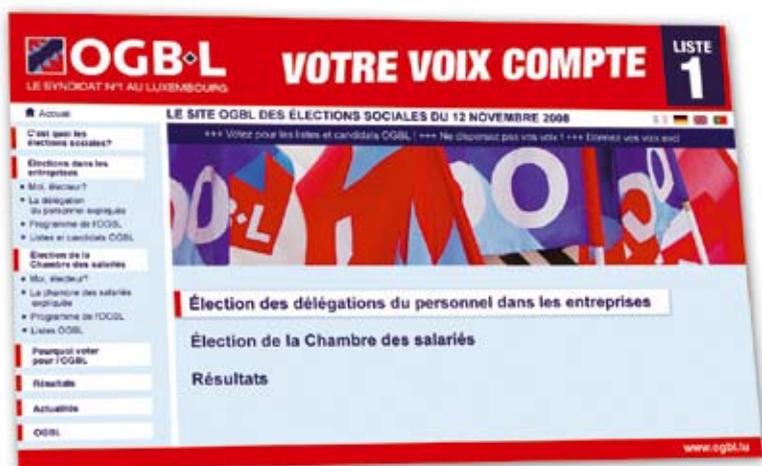
## Alles über die Sozialwahlen – [www.elsoc.lu](http://www.elsoc.lu)

Seit Anfang Oktober bietet der OGBL einen Webauftritt, speziell zu den Sozialwahlen.

Auf den diversen Seiten finden Sie Antworten zu all Ihren Fragen! Was sind eigentlich diese Sozialwahlen? Wer wählt was, wen und wie? Darf ich überhaupt wählen? Wie sehen die Kandidatinnen und Kandidaten des OGBL aus? Wer stellt sich der Wahl in meinem Betrieb?

Außerdem können Sie mit dem Wahlsimulator ganz einfach ausprobieren ob Ihre Stimmabgabe gültig ist, dies sowohl für die Arbeitnehmerkammer als auch für die Betriebswahl!

Am 12. November gehen dann die Ergebnisse der Personalvertretungswahlen aus den Betrieben ein und werden gleich veröffentlicht. Die Ergebnisse der Arbeitnehmerkammerwahlen werden erst einige Wochen später bekannt, sind dann aber auch auf unseren Webseiten zugänglich.



NOUVEAU SITE WEB DE L'OGBL

## Tout savoir sur les élections sociales – [www.elsoc.lu](http://www.elsoc.lu)

Depuis le début du mois d'octobre, l'OGBL vous offre un site internet spécial élections sociales.

Sur les diverses pages vous trouvez les réponses à toutes vos questions! En fait, c'est quoi ces élections sociales? Qui élit quoi, qui et comment? Ai-je le droit de vote? De quoi les candidates et candidats de l'OGBL ont-ils l'air? Qui est candidat dans mon entreprise?

A l'aide du simulateur de vote, vous pouvez même essayer si votre scrutin est valide, non seulement pour les élections de la Chambre des salariés, mais également pour les élections dans votre entreprise!

Le 12 novembre les résultats des élections des délégations du personnel nous parviendront et seront immédiatement publiés. Les résultats des élections de la Chambre des salariés ne seront officiels que quelques semaines plus tard, mais seront dès lors accessibles sur nos pages web.

NEW OGBL-WEBSITE ON THE SOCIAL ELECTIONS – [WWW.ELSOC.LU](http://WWW.ELSOC.LU)  
WITH SOME INFORMATION IN ENGLISH

NOVO SITIO WEB DO OGBL ESPECIAL ELEIÇÕES SOCIAIS – [WWW.ELSOC.LU](http://WWW.ELSOC.LU)  
COM INFORMAÇÃO EM PORTUGUES

## Permanences spéciales «élections sociales»

Les bulletins de vote concernant les élections pour la Chambre des salariés sont en cours d'envoi aux salariés et retraités.

Si vous avez besoin d'informations et d'explications concernant ces élections, adressez vous aux

### Permanences spéciales «élections sociales»

que l'OGBL met en place comme suit :

**Agence OGBL Luxembourg**, 19, rue d'Eprenay à Luxembourg

(Tél : 496005-1)

Le mardi, 28 octobre 2008 et le jeudi, 30 octobre 2008 de 17h00 à 20h00

**Agence OGBL Esch/Alzette**, 42, rue de la Libération à Esch/Alzette

(Tél. : 265443-1)

Le mardi, 28 octobre 2008 et le jeudi, 30 octobre 2008 de 17h00 à 20h00

**Agence OGBL Ettelbrück**, 6, rue Prince Henri à Ettelbrück

(Tél : 819001-1)

Samedi, le 25 octobre 2008 de 9h00 à 12h00

Mercredi, le 29 octobre 2008 de 17h00 à 20h00

Samedi, le 8 novembre 2008 de 9h00 à 12h00 heures

**Antenne OGBL Wiltz**, 2, rue Michel Rodange à Wiltz

(Tél : 957270)

Samedi, le 25 octobre 2008 de 9h00 à 12h00

Jeudi, le 30 octobre 2008 de 17h00 à 20h00

Samedi, le 8 novembre 2008 de 9h00 à 12h00

## Spezielle Sprechstunden für die Sozialwahlen

Die Stimmzettel für die Arbeitnehmerkammerwahl sind dabei an alle Arbeitnehmer und Rentner versandt zu werden.

Falls Sie noch Informationen oder Erklärungen zu dieser Wahl wünschen, wenden Sie sich bitte an die

### Speziellen Sprechstunden für die Sozialwahlen

die der OGBL wie folgt eingerichtet hat:

**OGBL Luxemburg-Stadt**, 19, rue d'Eprenay in Luxemburg

(Tel: 496005-1)

Dienstag, den 28. Oktober und Donnerstag, den 30. Oktober 2008 von 17.00 bis 20.00 Uhr

**OGBL Esch/Alzette**, 42, rue de la Libération in Esch/Alzette

(Tel: 265443-1)

Dienstag, den 28. Oktober 2008 und Donnerstag, den 30. Oktober 2008 von 17.00 bis 20.00 Uhr

**OGBL Ettelbrück**, 6, rue Prince Henri in Ettelbrück

(Tel: 819001-1)

Samstag, den 25. Oktober 2008 von 9.00 bis 12.00 Uhr

Mittwoch, den 29. Oktober 2008 von 17.00 bis 20.00 Uhr

Samstag, den 8. November 2008 von 9.00 bis 12.00 Uhr

**OGBL Wiltz**, 2, rue Michel Rodange in Wiltz

(Tel: 957270)

Samstag, den 25. Oktober 2008 von 9.00 bis 12.00 Uhr

Donnerstag, den 30. Oktober 2008 von 17.00 bis 20.00 Uhr

Samstag, den 8. November 2008 von 9.00 bis 12.00 Uhr



## Permanências especiais «eleições sociais»



Os boletins de voto referentes às eleições sociais para a Câmara dos Assalariados estão a ser enviados aos trabalhadores e reformados.

Se necessitar de informações e/ou explicações relativas a estas eleições dirija-se aos serviços da OGBL

**Permanências especiais „eleições sociais“**  
disponíveis em:

**Agência OGBL Luxemburgo**, 19, rue d'Eprenay,  
Luxembourg

(Tel. : 496005-1)

Terça-feira, 28 de Outubro de 2008, e quinta-feira, 30 de Outubro de 2008, entre as 17.00 e as 20.00 horas

**Agência OGBL Esch/Alzette**, 42, rue de la Libération,  
Esch/Alzette

(Tel.: 265443-1)

Terça-feira, 28 de Outubro de 2008, e quinta-feira, 30 de Outubro de 2008, entre as 17.00 e as 20.00 horas

**Agência OGBL Ettelbrück**, 6, rue Prince Henri,  
Ettelbruck

(Tel.: 819001-1)

Sábado, 25 de Outubro de 2008, entre as 9.00 e as 12.00 horas

Quarta-feira, 29 de Outubro de 2008, entre as 17.00 e as 20.00 horas

Sábado, 8 de Novembro de 2008, entre as 9.00 e as 12.00 horas

**Antena OGBL Wiltz**, 2, rue Michel Rodange, Wiltz

(Tel.: 957270)

Sábado, 25 de Outubro de 2008, entre as 9.00 e as 12.00 horas

Quinta-feira, 30 de Outubro de 2008, entre as 17.00 e as 20.00 horas

Sábado, 8 de Novembro de 2008, entre as 9.00 e as 12.00 horas

Konferenz der Regional- und Lokalsektionen des OGBL

## Im Zeichen des Index und der Sozialwahlen



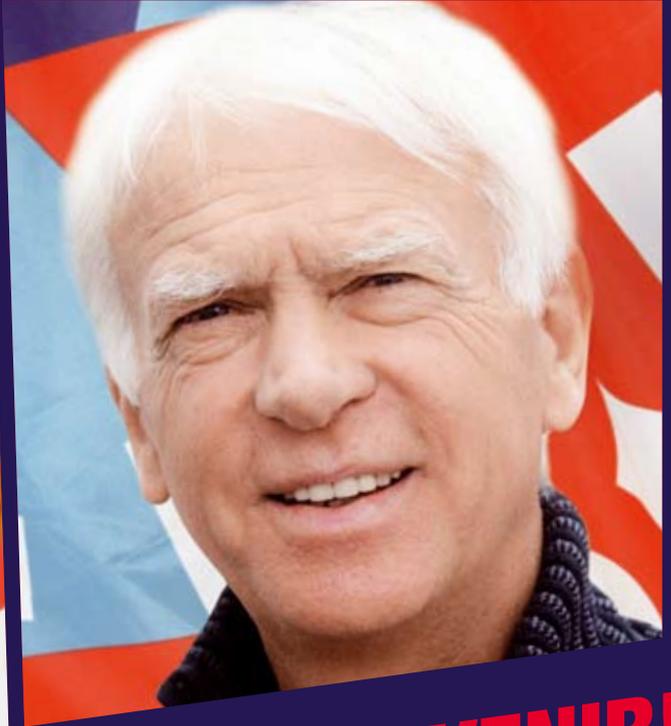
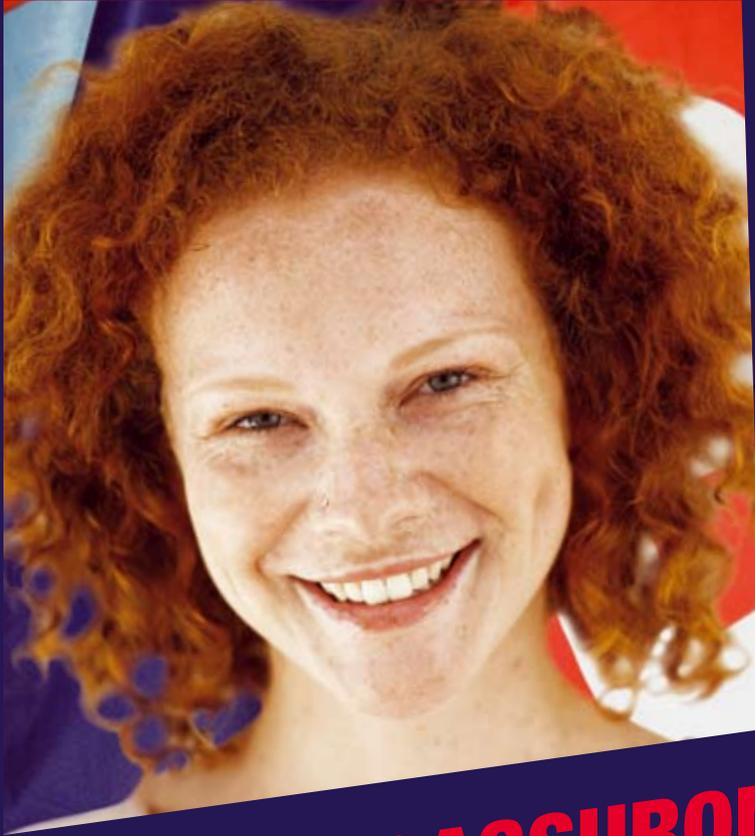
Am Mittwoch, den 1. Oktober hatten sich über 300 OGBL-Mitglieder im Centre Atert in Bartringen eingefunden, um die Sozialwahlen mit einer Diskussion über aktuelle gewerkschaftliche Themen einzuläuten. Die Indexdiskussion, d.h. die Forderung des OGBL den normalen Indexmechanismus sofort wiederherzustellen, stand wohl im Mittelpunkt des Abends, doch auch andere Themen im Zusammenhang mit dem Kaufkraftverlust, Kinderbonus und seine Ausbezahlung, Bankenkrise sowie Probleme mit denen die Gewerkschafter tagtäglich im Interesse der Arbeitnehmer befasst sind, kamen nicht zu kurz.



# OGBL

LE SYNDICAT N°1 AU LUXEMBOURG

Elections sociales 2008  
Sozialwahlen 2008



**ENSEMBLE ASSURONS NOTRE AVENIR!**  
**ZESUMMEN EIS ZUKUNFT SÉCHEREN!**



## Que faire avec votre bulletin de vote? Was tun Sie mit Ihrem Wahlzettel?



Votez pour l'OGBL, liste 1, ou pour les candidates et candidats de l'OGBL de votre choix!

*Stimmen Sie OGBL, Liste 1, oder die Kandidatinnen und Kandidaten des OGBL ihrer Wahl!*



Pliez le bulletin, à angle droit, et placez-le dans l'enveloppe neutre que vous devez fermer ensuite!

*Falten Sie den Stimmzettel auf die Hälfte und stecken Sie ihn in den neutralen Umschlag, den Sie dann verschließen müssen!*



Signez à l'endroit indiqué sur l'enveloppe de renvoi portant l'adresse du président du bureau électoral!

*Unterschreiben Sie den Rücksendeumschlag, der die Adresse des Vorsitzenden des Wahlbüros trägt, an der vorgesehenen Stelle!*



Placez l'enveloppe neutre dans l'enveloppe de renvoi et fermez-la!

*Legen Sie den neutralen Umschlag in den Rücksendeumschlag und schließen Sie diesen!*



Renvoyez l'enveloppe par le simple dépôt dans une boîte aux lettres, et cela dans un délai suffisant pour qu'elle puisse parvenir au président du bureau électoral pour le 12 novembre 2008 (la date du jour du scrutin) au plus tard.

*Werfen Sie den Umschlag rechtzeitig in einen Briefkasten, damit er den Vorsitzenden des Wahlbüros spätestens am Wahltag (d.h. am 12. November) erreicht.*

Le port est payé par le destinataire pour les envois à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg. **En cas de renvoi à partir d'un pays étranger, l'expéditeur doit affranchir l'enveloppe au tarif applicable dans le pays d'expédition.**

Das Porto zahlt der Empfänger, falls der Umschlag in Luxemburg in einen Briefkasten eingeworfen wird. **Wird der Umschlag aus dem Ausland abgeschickt, muss der Absender ihn zum landesüblichen Tarif frankieren.**

**VOTEZ  
WÄHLEN SIE**



## **SOMMAIRE / INHALT**

<b>Editorial</b> <i>Editorial</i>	<b>4</b>
<b>Les candidates et candidats de l'OGBL</b> <i>Die Kandidatinnen und Kandidaten des OGBL</i>	<b>6</b>
<b>Comment voter?</b> <i>Wie wird gewählt?</i>	<b>16</b>

## EDITORIAL



### Un vote important pour notre avenir!

Pour le 12 novembre 2008, tous les salariés actifs et pensionnés du Luxembourg sont invités à élire leurs représentants à la Chambre des salariés pour les cinq années à venir. La Chambre des salariés remplacera la Chambre des employés privés et la Chambre de travail. Pour la première fois, les pensionnés pourront également participer à cette élection.

La Chambre des salariés doit donner son avis sur tous les projets de loi qui intéressent les salariés actifs et pensionnés. Sous l'impulsion des présidences de l'OGBL, les Chambres professionnelles salariales sont devenues des interlocuteurs respectés dans le débat social et politique au Luxembourg. Elles apportent un appui important au travail du mouvement syndical par le

biais d'analyses, de communications et de publications. Elles jouent un rôle majeur dans la formation professionnelle initiale et continue.

L'OGBL veut continuer ce travail engagé depuis plusieurs mandatures et renforcer encore plus le poids de la nouvelle Chambre des salariés dans la défense des intérêts professionnels et sociaux des salariés actifs et pensionnés.

Le vote pour la Chambre des salariés sera également déterminant pour l'orientation future de votre caisse de maladie et de votre caisse de pension. Les représentants des salariés aux comités de la Caisse de maladie, de la Caisse de pension, de l'Assurance dépendance, de l'Assurance accident seront désignés par vote par les membres élus de la nouvelle Chambre des salariés.

L'OGBL et ses représentantes et représentants dans les institutions de la sécurité sociale ont défendu avec succès notre système d'assurance-maladie et notre système de pension. Nous voulons continuer à le faire, tout en modernisant et en améliorant les services aux assurés. Des réformes importantes sont en cours, de grands défis se poseront dans les années à venir. Et seuls les élus qui peuvent s'appuyer sur une grande organisation comme l'OGBL, ont les moyens nécessaires pour mener une politique au niveau de la sécurité sociale qui sera gagnante pour les salariés et les retraités. Pour pouvoir le faire, nous avons besoin de votre appui, de votre voix.

L'intérêt de ces élections est encore plus large. Le modèle social luxembourgeois, avec son système d'indexation des salaires et des pensions, est de plus en plus attaqué. L'OGBL s'engage clairement pour ce modèle social et le défend. Renforcer l'OGBL, en votant pour la liste de l'OGBL, la liste numéro 1, sera un signal fort en faveur de notre modèle social, pour la défense de nos acquis sociaux, pour des salaires et des pensions équitables, pour des emplois de qualité, pour plus d'égalité des chances et pour plus de justice sociale.

**Votre voix compte!**  
**Ensemble assurons notre avenir!**

**Jean-Claude Reding**  
Président de l'OGBL

# EDITORIAL

## ***Eine wichtige Wahl für unsere Zukunft!***

*Alle aktiven und pensionierten Arbeitnehmer Luxemburgs werden zum 12. November 2008 aufgerufen ihre Vertreter und Vertreterinnen für die kommenden fünf Jahre in die Arbeitnehmerkammer zu wählen. Die Arbeitnehmerkammer wird die Angestellten- und die Arbeiterkammer ersetzen. Erstmals können auch die Rentner an dieser Wahl teilnehmen.*

*Die Arbeitnehmerkammer muss alle Gesetzesvorlagen begutachten, die aktive und pensionierte Arbeitnehmer betreffen. Unter dem Impuls der OGBL-Vorsitze sind die Berufskammern respektierte Gesprächspartner in der sozialen und politischen Debatte Luxemburgs geworden. Durch ihre Analysen, Mitteilungen und Veröffentlichungen bieten sie eine wichtige Unterstützung für die Gewerkschaftsarbeit. Sie spielen auch eine tragende Rolle in der beruflichen Bildung und Weiterbildung.*

*Der OGBL will seine, vor mehreren Mandatsperioden begonnene, Arbeit fortsetzen und die Bedeutung der neuen Arbeitnehmerkammer in der Verteidigung der beruflichen und sozialen Interessen der aktiven und pensionierten Arbeitnehmer weiter ausbauen.*

*Die Wahl der Arbeitnehmerkammer wird ebenfalls über die zukünftige Ausrichtung Ihrer Kranken- und Ihrer Rentenkasse entscheiden. Die Arbeitnehmervertreter in den Vorständen der Kranken- und der Rentenkasse sowie der Pflege- und der Unfallversicherung werden von den gewählten Mitgliedern der neuen Arbeitnehmerkasse per Wahl bestimmt.*

*Der OGBL und seine Vertreter und Vertreterinnen in den Sozialversicherungseinrichtungen haben unser Krankenversicherungs- und unser Rentensystem erfolgreich verteidigt. Wir wollen damit fortfahren und zudem die Leistungen für die Versicherten verbessern und ausbauen. Wichtige Reformen sind im Gange, und wir müssen uns in den kommenden Jahren großen Herausforderungen stellen. Nur Vertreter, die sich auf eine starke Gewerkschaft wie den OGBL verlassen können, haben die Möglichkeit eine für die Arbeitnehmer und Rentner gewinnbringende Politik zu führen. Um dies verwirklichen zu können brauchen wir Ihre Unterstützung, brauchen wir Ihre Stimme.*

*Diese Wahlen sind umso wichtiger, da das luxemburgische Sozialmodell mit seiner Indexierung der Löhne und Renten immer weiter angegriffen wird. Der OGBL steht für dieses Sozialmodell und verteidigt es mit allen Mitteln. Den OGBL stärken, indem man für die Liste des OGBL, die Liste 1, stimmt, setzt ein starkes Signal für unser Sozialmodell, für unsere sozialen Errungenschaften, für gerechte Löhne und Renten, für gute Arbeitsplätze, für mehr Gleichberechtigung und für mehr soziale Gerechtigkeit.*

***Ihre Stimme zählt!***

***Zusammen die Zukunft sichern!***



**Jean-Claude Reding**  
Präsident des OGBL

**IHRE STIMME ZÄHLT**

# LES CANDIDATS DE L'OGBL

**Groupe 1** Sidérurgie  
**Gruppe 1** Stahlindustrie



**Biber Marcel**  
 ArcelorMittal  
 Rodange - Schifflange



**Ferrai Samuel**  
 ArcelorMittal  
 Belval - Differdange



**Graziano Bruno**  
 ArcelorMittal  
 Belval - Differdange



**Hozay Marylène**  
 ArcelorMittal -  
 Administration centrale



**Kapuscinsky Raymond**  
 ArcelorMittal  
 Rodange - Schifflange



**Papandrea Franco**  
 ArcelorMittal  
 Belval - Differdange



**Pasqualoni Nando**  
 ArcelorMittal  
 Belval - Differdange



**Rota Emile**  
 ArcelorMittal -  
 Administration centrale



**Trentecuisse  
 Jean-Claude**  
 ArcelorMittal  
 Rodange - Schifflange



**Zanon Angelo**  
 ArcelorMittal -  
 Administration centrale

# DIE KANDIDATEN DES OGBL

**Groupe 2** Autres industries  
**Gruppe 2** Sonstige Industriebetriebe



**Alves Gouveia  
Elisabete**  
Elth



**Barroso Vilas Boas  
Horacio**  
Goodyear Luxembourg Tires



**Berettini Walter**  
Husky Injection Molding  
Systems



**Braz Martins Antonio**  
Novelis Luxembourg  
Systems



**Céard Didier**  
Arcelor Bettembourg -  
Wire Drawing



**Chevigné Daniel**  
Tarkett GDL



**Delleré Jean-Claude**  
Goodyear Luxembourg Tires



**Faria Da Costa  
Joaquim**  
Netto-Recycling



**Fettes Guy**  
DuPont de Nemours



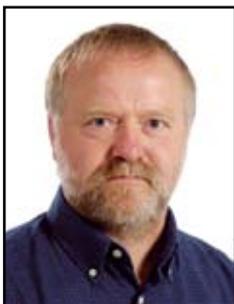
**Flick Philippe**  
Goodyear Luxembourg Tires



**Fonck John**  
Heintz van Landewyck



**Pinto Louis**  
Imprimerie Fr. Faber



**Reichling Nicolas**  
DuPont de Nemours



**Schnarrbach Wolfgang**  
Dometic



**Serres Raymond**  
Goodyear Luxembourg Tires



**Thill Eric**  
Guardian Luxguard

**IHRE STIMME ZÄHLT**

# LES CANDIDATS DE L'OGBL

**Groupe 3** Construction  
**Gruppe 3** Bausektor



**Conrod Claude**  
 Movilliat Construction



**Da Conceição Azevedo  
 Carlos Manuel**  
 Entreprise Greiveldinger



**Da Silva Bento Manuel**  
 Compagnie de Construction -  
 CDC



**Delgado  
 André Marcelino**  
 Entreprise Générale  
 de Construction Perrard



**Leblond-Reuter  
 Marie-Jeanne**  
 Soclair Equipements



**Manenti Philippe**  
 Soludec



**Marques De Paiva  
 Americo**  
 Bonaria & Fils



**Mendes Da Costa  
 Jorge Manuel**  
 Compagnie de Construction -  
 CDC



**Nunes Pinto José**  
 Soludec



**Remacle Marcel**  
 Entreprise Générale de  
 Construction Perrard



**Schneider Albert**  
 Préfalux



**Simoes Lopes  
 Paulo Jorge**  
 Soludec

# DIE KANDIDATEN DES OGBL

**Groupe 4** Services financiers et de l'intermédiation financière  
Finanzsektor



**Frey Jean-Didier**  
Vivium Assurances



**Gales Fernand**  
Fortis Banque Luxembourg



**Gengler Claude**  
Fortis Banque Luxembourg



**Heirend Claude**  
Fortis Banque Luxembourg



**Nilles-Hoffmann Marie-Paule**  
KBL European Private Bankers



**Lach Thierry**  
RBC Dexia Investor Services Bank



**Nickels Erwin**  
Dexia Banque Internationale à Luxembourg



**Panza Tommaso**  
Dexia Banque Internationale à Luxembourg



**Perioli Armelle**  
RBC Dexia Investor Services Bank



**Philippi Jean-Claude**  
Clearstream



**Rasic François**  
Dexia Banque Internationale à Luxembourg



**Roos Norbert**  
Fortis Banque Luxembourg



**Schimoff Serge**  
Dexia Banque Internationale à Luxembourg



**Steinhäuser Denise**  
Fortis Banque Luxembourg



**Strub Brigitte**  
La Luxembourgeoise - Société Anonyme d'Assurances



**Wiscourt Chantal**  
BNP Paribas Luxembourg

**ÄR STÄMM ZIELT**

# LES CANDIDATS DE L'OGBL

**Groupe 5** Secteur des services et des autres branches  
**Gruppe 5** Dienstleistungssektor und sonstige Unternehmen



**Breuskin Marcel**  
Voyages Ecker



**Bruch Yves**  
Pharmacie de l'Eléphant



**Coljon Patrick**  
Orchestre Philharmonique  
de Luxembourg



**David Jean-Pierre  
dit Jean-Louis**  
Sodexo Luxembourg



**De Jesus Goncalves  
José Luis**  
Mercedes-Benz Luxembourg



**De Oliveira Borges  
Helder**  
Luxair



**Demuth Marie-Jeanne**  
Siemens



**Desheulles Denis**  
Auchan Luxembourg



**Emeringer Norbert**  
Delphi



**Gaascht Daniel**  
L.I.F.T.



**Haentges Suzette**  
Cactus



**Hauptert Antoine**  
Group 4 Securicor - G4S -  
Security Services



**Hernandez  
Marie-Jeanne**  
Pedus Service



**Krier Joël**  
Cargolux Airlines  
international



**Martin ép. Paci Sabine**  
Cactus



**Nickels Alain**  
WSA

# DIE KANDIDATEN DES OGBL

**Groupe 5** Secteur des services et des autres branches  
**Gruppe 5** Dienstleistungssektor und sonstige Unternehmen



**Nieves Danièle**  
OGBL



**Oliveira Ferreira ép.  
Ferraz Gomes Correia  
Marina**  
Hornbach Luxembourg



**Ongena ép. Tridant-  
Frédérique**  
ISS Facility Services



**Ourth Patrick**  
Cactus



**Pimentel Marques Da  
Rocha João**  
Radio Latina - Société Européenne  
de Communication Sociale



**Reding Jean-Claude**  
OGBL



**Schneider Gérard**  
RTL Group



**Traufler Denise**  
Bram



**Schuler-Vandeputte  
Annette**  
Luxair



**Waldbillig Mathias**  
Autocars Demy-Cars



**Winter Estelle**  
Pedus Service



**Wolff Jean-Claude**  
Radio 100,7

**VOTRE VOIX COMPTE**

## LES CANDIDATS DE L'OGBL

**Groupe 6** Administration publique et entreprises à caractère public du secteur des communications, de l'eau et de l'énergie  
*Öffentlicher Dienst, öffentliche Betriebe im Bereich Kommunikation, Wasser und Energie*



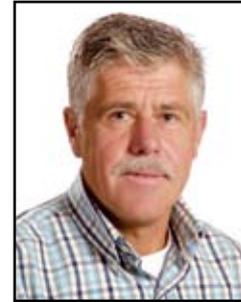
**Becker Edmond**  
Administration des Ponts et Chaussées



**Gilbertz André**  
Cegedel



**Müller Tania**  
Administration Communale de Differdange



**Reiter René**  
Cegedel



**Schammel Jean-Marie**  
Administration Communale de Bettembourg



**Scheitler René**  
Administration Communale d'Esch-sur-Alzette



**Scholzen Guy**  
Administration des Ponts et Chaussées



**Weyland Nico**  
Servior

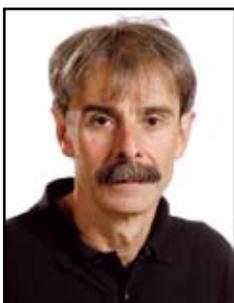
**VOTEZ  
WÄHLEN SIE**

**LISTE**

**1**

# DIE KANDIDATEN DES OGBL

**Groupe 7** Santé et action sociale  
**Gruppe 7** Gesundheits- und Sozialwesen



**Becker Paul**  
Clinique St Louis d'Ettelbruck -  
Centre Hospitalier du Nord



**Eiffes Marie-France**  
Hôpital Kirchberg - Fondation  
François-Elisabeth



**Fickinger Alain**  
Centre Hospitalier de  
Luxembourg



**Goelhausen Marco**  
Centre Hospitalier Emile  
Mayrisch



**Klein-Hoffmann Léonie**  
Centre Hospitalier Emile  
Mayrisch



**Jansa Sylvie**  
ZithaKlinik



**Klein Thomas**  
Clinique Ste Marie



**Monte Fabia**  
Fondation Kannerschlass



**Olinger Monique**  
Hëllef Doheem



**Thomas Marianne**  
Clinique St Louis d'Ettelbruck -  
Centre Hospitalier du Nord



**Weber-Viard Nicole**  
Servior



**Weis Christian**  
Caritas Jeunes et Familles

**IHRE STIMME ZÄHLT**

# LES CANDIDATS DE L'OGBL

**Groupe 9** Bénéficiaires d'une pension de vieillesse  
*Rentner*



**Biot Edouard**  
pensionné (Ponts et Chaussées)



**De Matteis Valerio**  
pensionné (OGBL)



**Ehlinger Jean**  
pensionné (Arbed)



**Giardin Antoine**  
pensionné (MMRA)



**Hübsch Fernand**  
pensionné (Arbed)



**Kremer Henri**  
pensionné (Paul Würth)



**Mertes-Folschette Maggy**  
pensionnée (Commerce)



**Plein Nicolas**  
pensionné (Arbed)



**Racké Robert**  
pensionné (OGBL)



**Sannipoli-Mehling Marie-Thérèse**  
pensionnée (OGBL)



**Schott Fernand**  
pensionné (Arbed)



**Serrano Robalo Joaquim**  
pensionné (Soludec)

# TOUT SAVOIR ET TOUT VOIR SUR LES ÉLECTIONS SOCIALES!

Les listes, les candidates et candidats et les résultats sur [www.elsoc.lu](http://www.elsoc.lu)!

The screenshot shows the OGBL website interface for the 2008 social elections. The header features the OGBL logo and the slogan "VOTRE VOIX COMPTE" (Your vote counts), along with "LISTE 1". The main navigation bar includes "Accueil" and "LE SITE OGBL DES ÉLECTIONS SOCIALES DU 12 NOVEMBRE 2008". A central banner displays the text "+++ Votez pour les listes et candidats OGBL ! +++ Ne dispersez pas vos voix ! +++ Donnez vos voix excl" above a graphic of flags. The left sidebar contains a menu with categories: "C'est quoi les élections sociales?", "Élections dans les entreprises" (with sub-items: "Moi, électeur?", "La délégation du personnel expliquée", "Programme de l'OGBL", "Listes et candidats OGBL"), "Élection de la Chambre des salariés" (with sub-items: "Moi, électeur?", "La chambre des salariés expliquée", "Programme de l'OGBL", "Listes OGBL"), "Pourquoi voter pour l'OGBL", "Résultats", "Actualités", and "OGBL". The main content area lists "Élection des délégations du personnel dans les entreprises", "Élection de la Chambre des salariés", and "Résultats". The footer contains the website URL "www.ogbl.lu".

## SOZIALWAHLEN: ALLES AUF EINEN BLICK!

Die Listen, die Kandidatinnen und Kandidaten und die Resultate auf [www.elsoc.lu](http://www.elsoc.lu)!

ÄR STÄMM ZIELT

# COMMENT VOTER ?

Voter est un droit, profitez-en! Et procédez au vote le plus vite possible!

Il est facile de voter correctement. Afin que vous soyez sûr de ne pas faire d'erreur, nous vous expliquons ci-après ce qu'il faut faire, et ce qu'il y a lieu d'éviter.

## Comment se déroule le vote?

Les élections pour la Chambre des salariés se font par correspondance, et ce jusqu'à la date du 12 novembre 2008. Chaque électeur élit ses représentants dans le groupe socioprofessionnel dont il fait partie.

Au cours du mois d'octobre, et au plus tard le 6 novembre, chaque électeur reçoit par simple lettre postale son bulletin de vote avec les instructions pour les élections.

Le bulletin de vote se trouve dans une première enveloppe, dite enveloppe neutre, laissée ouverte et portant l'indication « élections pour les chambres professionnelles, loi du 4 avril 1924 », ainsi que la désignation de la chambre et du groupe sectoriel concerné.

Une deuxième enveloppe, dite enveloppe de renvoi, également ouverte, est jointe à l'envoi et porte l'adresse du président du bureau de vote, ainsi que le numéro d'inscription sur la liste électorale.

Le tout est contenu dans une troisième enveloppe adressée à l'électeur, dont vous n'aurez plus besoin pour le vote.

## Comment se présente le bulletin de vote?

Les bulletins de vote indiquent les numéros et dénominations des listes ainsi que les noms et prénoms des candidats. La liste de l'OGBL porte le n°1 sur tous les bulletins de vote.

## Combien de voix peut-on attribuer?

Chaque électeur dispose d'autant de voix qu'il y a de représentants effectifs et suppléants à élire dans son groupe sectoriel.

Groupe 1	salariés de la sidérurgie	10 voix
Groupe 2	salariés des autres industries	16 voix
Groupe 3	salariés de la construction	12 voix
Groupe 4	salariés du secteur financier	16 voix
Groupe 5	salariés du secteur des services et des autres secteurs non spécifiés	28 voix
Groupe 6	salariés des administrations et entreprises publiques des domaines de la communication, de l'eau et de l'énergie	8 voix
Groupe 7	salariés du secteur de la santé et de l'action sociale	12 voix
Groupe 9	bénéficiaires d'une pension de vieillesse ou d'invalidité	12 voix

## Votez utile!

Il est important qu'un maximum de salariés participe aux élections. Participez au vote, vous aussi! Vous défendez ainsi activement vos propres intérêts et ceux de tous les salariés. Une large participation aux élections renforce la position des nouveaux membres de la Chambre des salariés.

# WIE WIRD GEWÄHLT?

Wählen ist ein Recht, nutzen Sie dieses! Geben Sie Ihre Stimme schnellstmöglich ab!

Richtig wählen ist einfach. Damit Sie sicher sind, keinen Fehler dabei zu machen, erklären wir Ihnen hier, worauf sie achten sollten und was sie auf jeden Fall vermeiden müssen.

## Wie läuft die Wahl ab?

Die Wahlen zur Arbeitnehmerkammer erfolgen per Briefwahl. Der Termin für diese Wahlen wurde auf den 12. November 2008 festgelegt. Jeder Wähler wählt seine Vertreter innerhalb der eigenen Berufsgruppe.

Im Laufe des Monats Oktober, spätestens jedoch am 6. November, erhält jeder Wahlberechtigte per Postsendung seinen Stimmzettel mit einer Anleitung zur Stimmabgabe.

Der Stimmzettel liegt im ersten Umschlag, der „neutraler Umschlag“ genannt wird. Er ist offen und trägt die Aufschrift „élections pour les chambres professionnelles, loi du 4 avril 1924“ (Wahlen der Berufskammern, Gesetz vom 4. April 1924) sowie die Bezeichnung der Kammer und der Berufsgruppe, in der man wählen soll.

Der Sendung liegt ein zweiter, ebenfalls offener Umschlag bei. Dieser trägt die Adresse des Präsidenten des Wahlbüros sowie die Anmelde Nummer auf der Wählerliste.

Alle Unterlagen sind in einem dritten Umschlag enthalten, der an den Wähler adressiert ist, für die Wahl selbst aber nicht mehr benötigt wird.

## Wie sieht der Stimmzettel aus?

Auf den Stimmzetteln sind Nummer und Bezeichnung der Listen vermerkt sowie Namen und Vornamen der Kandidaten. Die Liste des OGBL ist auf allen Stimmzetteln die Liste 1.

## Wieviele Stimmen sind zu vergeben?

Jeder Wähler verfügt über so viele Stimmen wie es in seiner Berufsgruppe effektive und stellvertretende Mitglieder zu wählen sind.

Gruppe 1	der Stahlindustrie angehörende Arbeitnehmer	10 Stimmen
Gruppe 2	anderen Industrien angehörende Arbeitnehmer	16 Stimmen
Gruppe 3	dem Baugewerbe angehörende Arbeitnehmer	12 Stimmen
Gruppe 4	dem Finanzsektor angehörende Arbeitnehmer	16 Stimmen
Gruppe 5	dem Dienstleistungssektor und nicht speziell aufgeführten Bereichen angehörende Arbeitnehmer	28 Stimmen
Gruppe 6	der öffentlichen Verwaltung und öffentlichen Betrieben aus den Bereichen Kommunikation, Wasser- und Energieversorgung angehörende Arbeitnehmer	8 Stimmen
Gruppe 7	dem Gesundheits- und Sozialwesen angehörende Arbeitnehmer	12 Stimmen
Gruppe 9	Bezieher einer Alters- oder Erwerbsunfähigkeitsrente	12 Stimmen

## Wählen Sie sinnvoll!

Es ist wichtig, dass möglichst viele Arbeitnehmer wählen. Bitte beteiligen auch Sie sich an der Wahl. Sie verteidigen damit aktiv Ihre eigenen Interessen und die aller Arbeitnehmer. Eine hohe Wahlbeteiligung stärkt die neuen Vertreter in der Arbeitnehmerkammer.

**ÄR STÄMM ZIELT**

## Votez OGBL!

Afin que l'OGBL gagne les élections pour la Chambre de salariés, donnez toutes vos voix à la liste 1. Ne dispersez pas vos voix sur différentes listes !

Il y a deux méthodes pour voter l'OGBL :

### Voter pour la liste 1

**Noircir le cercle ou marquer une croix (x ou +) dans le cercle au-dessus de la liste OGBL, liste 1.**

Vous attribuez ainsi l'intégralité de vos voix à la liste de l'OGBL, ce qui revient à l'attribution d'une voix à chaque candidate et candidat de cette liste.

### Voter pour les candidats de la liste 1

**Attribuer une ou deux voix à des candidates et candidats de la liste 1 de l'OGBL, en plaçant une croix (x ou +) dans l'une ou les deux cases réservées à cet effet derrière les noms des candidats. Chaque croix ainsi inscrite vaut une voix, un suffrage.**

Pour que l'OGBL puisse bénéficier de la totalité des voix, vous devez attribuer aux candidates et candidats de l'OGBL toutes les voix dont vous disposez.

**Attention: Vous avez à votre disposition autant de voix qu'il y a des candidats sur la liste 1 de l'OGBL. Ne donnez en aucun cas plus de voix que vous n'en avez! Vous ne devez pas non plus mélanger les deux méthodes de voter : il ne faut pas noircir le cercle en tête de la liste et donner des voix individuelles aux candidats. Sinon votre bulletin sera nul et ne comptera pas. Pour tester, vous pouvez utiliser le simulateur de vote sur [www.elsoc.lu](http://www.elsoc.lu).**

## Que faire avec le bulletin de vote ?

Après avoir exprimé votre vote, pliez le bulletin en deux et mettez-le dans l'enveloppe neutre. Fermez cette enveloppe (contenant le bulletin de vote) et placez-la dans l'enveloppe de renvoi qui porte l'adresse du président du bureau électoral. Apposez ensuite votre signature à l'endroit prévu à cette fin sur l'enveloppe, fermez l'enveloppe et expédiez-la suffisamment tôt afin qu'elle parvienne au président du bureau électoral le jour de l'élection au plus tard (le 12 novembre 2008).

Le port est payé par le destinataire, si vous expédiez l'enveloppe du Grand-Duché de Luxembourg. En cas de renvoi à partir d'un pays étranger, l'expéditeur doit affranchir l'enveloppe au tarif applicable dans le pays d'expédition.

## Checklist

- Ne donnez pas plus de voix qu'il y a de candidats à élire dans votre groupe sectoriel
- Ne mettez aucune marque quelconque sur le bulletin de vote
- Mettez votre bulletin de vote, comme décrit ci-devant, dans les deux enveloppes et signez sur l'enveloppe extérieure
- Renvoyez votre bulletin de vote à temps

**Liste 1**



**OGBL**  
Onofhängege Gewerkschaftsbund  
Lëtzebuerg

Candidat A
Candidat B
Candidat C
Candidat D
Candidat E
Candidat F
Candidat G
Candidat H
Candidat I
Candidat J
Candidat K
Candidat L

## Wählen Sie OGBL!

Damit der OGBL die Wahlen für die Arbeitnehmerkammer gewinnt, geben Sie all Ihre Stimmen der Liste 1. Verteilen Sie Ihre Stimmen nicht auf verschiedene Wahllisten!

Es gibt zwei Methoden, OGBL zu wählen:

### Liste 1 wählen

**Den Kreis über der Liste des OGBL, Liste Nummer 1, schwärzen oder ankreuzen (x oder +).**

So erteilen Sie die Gesamtzahl Ihrer Stimmen der OGBL-Liste, was bedeutet, dass Sie jedem Kandidaten und jeder Kandidatin dieser Liste je eine Stimme geben.

### Kandidaten der Liste 1 wählen

**Den Kandidaten und Kandidatinnen der Liste 1 des OGBL eine oder zwei Stimmen geben, indem Sie ein Kreuz (x oder +) in eines oder die beiden Felder hinter dem Namen des Kandidaten oder der Kandidatin setzen. Jedes Kreuz ist eine Stimme wert.**

Damit der OGBL in den Genuss der Gesamtzahl der Stimmen kommt, müssen Sie, bei dieser Vorgehensweise, den Kandidaten und Kandidatinnen des OGBL die vollständige Anzahl der Ihnen zur Verfügung stehenden Stimmen erteilen.

**Achtung: Sie haben so viele Stimmen wie Kandidaten auf der Liste 1 des OGBL stehen. Sie dürfen keinesfalls mehr Stimmen vergeben als Ihnen zur Verfügung stehen. Sie können auch nicht gleichzeitig den Kreis über der Liste schwärzen und einzelne Stimmen an die Kandidaten verteilen! Ansonsten ist Ihr Wahlzettel ungültig. Sie können gerne den Wahl-simulator auf [www.elsoc.lu](http://www.elsoc.lu) benutzen um zu testen.**

### Wohin mit dem Stimmzettel?

Falten Sie nach der Stimmabgabe den Stimmzettel auf die Hälfte und stecken ihn in den neutralen Umschlag. Verschließen Sie diesen Umschlag mit dem Stimmzettel, und stecken ihn in den Rücksendeumschlag, der die Adresse des Vorsitzenden des Wahlbüros trägt. Unterschreiben Sie dann an der dafür vorgesehenen Stelle auf dem Umschlag, verschließen Sie den Umschlag und senden Sie ihn rechtzeitig ab, damit er den Vorsitzenden des Wahlbüros spätestens am Wahltag (d.h. am 12. November) erreicht.

Das Porto zahlt der Empfänger, falls der Umschlag in Luxemburg in einen Briefkasten eingeworfen wird. Wird der Umschlag aus dem Ausland abgeschickt, muss der Absender ihn zum landesüblichen Tarif frankieren.

### Checkliste

- Nicht mehr Stimmen vergeben als Kandidaten in Ihrer Berufsgruppe zu wählen sind
- Keinerlei Kennzeichnung auf dem Stimmzettel anbringen
- Stimmzettel wie beschrieben in beide Umschläge stecken und auf dem äußeren Umschlag unterschreiben
- Stimmzettel rechtzeitig abschicken

**VOTRE VOIX COMPTE**

Großer OGBL-Kandidatentreff

## Mit Stärke und Zuversicht in die Sozialwahlen



Mehr als 600 Kandidaten hatten sich eingefunden, um gemeinsam die Wichtigkeit dieser Sozialwahlen im Zeichen des Einheitsstatuts zu unterstreichen, die Stärke des OGBL zu demonstrieren und seine Forderungen zu untermauern.



## Santé, Services sociaux et éducatifs



Nora Back



Pit Schreiner

### Manifestation pour la convention collective de travail SAS

Le 15 octobre 2008, 600 délégués du personnel, candidats et membres du Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs de l'OGBL ont manifesté dans le hall omnisports de Lallange pour les conventions collectives de travail SAS (secteur d'aide et de soins et secteur social). Cette présence massive de militants exprime le mécontentement du personnel occupé dans ce secteur concerné face à

- La nécessaire revalorisation des carrières des éducateurs, infirmiers, éducateurs gradués, infirmiers spécialisés et assistants techniques médicaux, dont la rémunération ne reflète nullement le niveau d'études, la responsabilité et l'autonomie de ces professions
- La nécessaire révision des salaires du personnel ouvrier et administratif
- L'attitude irresponsable du patronat qui tente d'introduire un nouveau système de rémunération par fonctions en escamotant l'augmentation de 1,5% des salaires due dans ce secteur.

L'OGBL revendique que ces professions soient enfin reconnues à leur juste valeur par les ententes patronales et le gouvernement. Les négociations en vue de la conclusion des CCT SAS sont vouées à l'échec si les

employeurs continuaient leur attitude de blocage face aux revendications du syndicat du personnel.

### Krankenhauskollektivvertrag OGBL unterzeichnet neues Abkommen

Am 14. Oktober 2008, hat der OGBL mit der Entente des hôpitaux luxembourgeois ein Abkommen zum bestehenden Krankenhauskollektivvertrag unterzeichnet. Die Personalvertreter des Syndikats Gesundheit und Sozialwesen des OGBL stimmten am 10. September 2008 diesem neuen Abkommen zu, womit für rund 8.000 Beschäftigte dieses größten Sektors im Luxemburger Gesundheitswesen eine Reihe Neuerungen eintreten werden:

- Ab dem 1. Januar 2009 eine Erhöhung des Punktwerts um 1,5%. Dies bedeutet, dass somit die Grundgehälter sowie verschiedene andere Lohnelemente um 1,5% steigen.
- Rückwirkend für 2007 und 2008 die Auszahlung von zwei einmaligen Prämien in Höhe von 0,9% des Jahreseinkommens 2007 und 2008. Die Prämien werden bis

zum Ende dieses Jahres ausbezahlt.

- Die Einführung einer paritätischen Arbeitsgruppe, bestehend aus Gewerkschafts- und Arbeitgebervertretern, deren Aufgabe es ist bis zum 30. Juni 2009 Vorbereitungsarbeiten für einen Textvorschlag abzuschließen, betreffend die Aufwertung der Berufslaufbahnen und die Einstufung neuer Funktionen.
- Die Vertragsparteien einigten sich auch darauf, den Kollektivvertrag in Zukunft für allgemein verbindlich erklären zu lassen. Dieser Punkt war dem OGBL ganz wichtig, da hiermit die Arbeits- und Lohnbedingungen der Beschäftigten noch besser geschützt werden. Bis spätestens zum 30. Juni 2009 soll der Geltungsbereich der Allgemeinverbindlichkeit festgelegt werden.

Alle Verhandlungspunkte, die noch nicht abgeschlossen werden konnten, werden in den nächsten Wochen und Monaten weiter diskutiert und die entsprechenden Verhandlungsergebnisse sollen bis spätestens den 30. Juni 2009 in einem definitiven Abkommen unterzeichnet werden.



## Transport par route



Sabine Zâara

Hubert Hollerich

Résolution adoptée à l'unanimité par les 208 délégués présents

### Maintenir le pouvoir d'achat! Réinstaller le mécanisme de l'indexation!

La Journée syndicale de l'OGBL-ACAL, siégeant le 27 septembre 2008 au centre Culturel à Sandweiler, adopte la résolution suivante :

#### Halte à la perte du pouvoir d'achat!

- L'OGBL-ACAL soutient la position du comité national de OGBL concernant la question de l'indexation des salaires et pensions. Le maintien des modulations de l'index continue à affaiblir le pouvoir d'achat. L'OGBL-ACAL veut obtenir de la clarté avant

les élections parlementaires et revendique la réintégration intégrale du système de l'indexation à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

#### Revendications salariales justifiées dans le secteur de bus

- Après le renouvellement du contrat RGTR, l'OGBL-ACAL revendique une augmentation salariale sensible pour les travailleurs du secteur des bus privés. Dans ce contexte, la revendication d'un 13<sup>e</sup> mois pour les salariés est justifiée.
- Ensemble avec une douzaine d'organisations syndicales européennes, OGBL-ACAL s'oppose catégoriquement à une réintégration de l'ancienne règles des 12 jours pour le secteur du tourisme, tel qu'il est revendiqué par la fédération patronale internationale IRU. Une conduite continue de 12 jours met en cause la sécurité routière et ne permet pas aux chauffeurs de bus de mener une vie privée et familiale. L'OGBL-ACAL lance un appel au ministre des Transports de soutenir la revendication syndicale en vue que la réglementation européenne actuellement en vigueur, prévoyant 6 jours de conduite continue, soit maintenue.

#### Lutter efficacement contre la délocalisation et le dumping social

- L'OGBL-ACAL revendique une lutte plus efficace contre le dumping social. Le fait que davantage de sociétés luxembourgeoises se délocalisent dans les Etat de l'Europe de l'Est pour retourner, ensuite, avec des équipages à bas salaire, sur le marché luxembourgeois est inacceptable. Dans ce contexte, l'OGBL-ACAL demande une législation plus claire, aussi bien sur le plan national qu'au niveau européen.
- Dans le cadre du renouvellement de la convention collective, l'OGBL-ACAL revendique une augmentation salariale sensible en vue de compenser la perte du pouvoir d'achat.

#### Contre une libéralisation non contrôlée dans le secteur des taxis

- L'OGBL-ACAL soutient les réflexions du ministre des Transports de vouloir moderniser la législation des taxis. Or, il se prononce clairement contre une libéralisation non contrôlée du secteur. L'OGBL-ACAL déplore que les discussions actuelles se concentrent trop au prix d'une course de taxi alors que d'autres problèmes ne sont toujours pas résolus, comme par exemple: les agressions, le travail au noir, la concurrence déloyale, les conditions d'hygiène aux emplacements de taxis, le non-respect de la convention collective.

#### Le 12 novembre: votez liste 1!

- L'OGBL-ACAL lance un appel à tous les travailleurs du transport de voter pour les candidats de l'OGBL aussi bien lors des élections des délégations du personnel que lors des élections pour la Chambre des salariés.



Einstimmig von den  
208 Delegierten angenomme  
Resolution

## **Kaufkraft erhalten! Indexmechanismus wiederherstellen!**

Der Syndikatstag des OGBL-ACAL, tagend am 27. September 2008 im Sandweiler Kulturzentrum, verabschiedet folgende Resolution:

### **Kaufkraftverlust stoppen**

- Der OGBL-ACAL steht in der Index-Frage voll hinter dem Nationalvorstand des OGBL. Die Aufrechterhaltung der Indexmodulationen schwächt weiterhin die Kaufkraft. In der Indexfrage verlangt der OGBL-ACAL Klarheit noch vor den Parlamentswahlen und fordert die integrale Wiederherstellung der automatischen Indexierung der Löhne und Pensionen ab 1. Januar 2009.

### **Lohnforderungen im Bussektor gerechtfertigt**

- Nachdem den erfolgreichen Verhandlungen zur Erneuerung des RGTR-Vertrags, verlangt der OGBL-ACAL eine spürbare Lohnaufbesserung für die Beschäftigten im privaten Bussektor. Dazu gehört das Einführen eines 13. Monatslohns für alle Beschäftigten im Sektor.
- Zusammen mit einem Dutzend europäischer Transportarbeitergewerkschaften widersetzt sich der OGBL-ACAL vehement den Bestrebungen des internationalen Arbeitgeberverbands IRU, im Reiseverkehr die alte 12-Tage-Regelung europaweit wieder einzuführen. Mit einer Periode von 12 aufeinander folgenden Arbeitstagen ist die Verkehrssicherheit nicht garantiert. Die Busfahrer können kein geregeltes Privat- und Familienleben führen. Der OGBL-ACAL appelliert an den Transportminister, alles daran zu setzen, damit die aktu-

elle EU-Regelung von maximal 6 aufeinanderfolgenden Arbeitstagen beibehalten wird.

### **Delokalisierungen und Sozialdumping wirksam bekämpfen**

- Der OGBL-ACAL fordert einen effizienteren Kampf gegen Sozialdumping. Die Delokalisierung luxemburgischer Betriebe nach Osteuropa, die dann mit osteuropäischen Kraftfahrern zu Billiglöhnen wieder auf den Luxemburger und westeuropäischen Markt dringen, ist inakzeptabel. Dafür bedarf es einer klaren Gesetzgebung auf nationaler und europäischer Ebene.
- Im Rahmen der Kollektivvertragsverhandlungen im gewerblichen Straßengüterverkehr, fordert der OGBL-ACAL eine sensible Lohnerhöhung um den entstandenen Lohnrückstand wieder auszugleichen.

### **Gegen wilde Liberalisierung im Taxisektor**

- Der OGBL-ACAL unterstützt die Pläne des Transportministers nach einer Modernisierung der Taxigesetzgebung, spricht sich aber klar gegen eine wilde Liberalisierung im Sektor aus. Der OGBL-ACAL bedauert, dass die gegenwärtigen Diskussionen sich einzig und allein auf den Preis einer Taxifahrt konzentrieren, während zahlreiche, jedoch bekannte, Probleme im Sektor ungelöst bleiben. Hierzu zählen: Aggressionen, Schwarzarbeit, unlauterer Wettbewerb, unzumutbare hygienische Zustände an den Taxistellplätzen, Nichteinhalten des Kollektivvertrags.

### **Am 12. November Liste 1 wählen**

- Der OGBL-ACAL appelliert an alle Transportbeschäftigten, sowohl bei den Ausschusswahlen als auch bei den Wahlen zur Arbeitnehmerkammer für die Kandidaten des OGBL zu stimmen.

OGBL-ACAL et ETF reçus  
par Lucien Lux

## **Délocalisations: comparables avec pavillon de complaisance**

Une délégation de l'ETF (Fédération Européenne des Travailleurs du Transport) et de l'OGBL fut reçue, le 13 octobre 2008, par le ministre des Transports Lucien Lux.

Les discussions se concentraient sur la volonté de la société Lentz Logistics de se délocaliser en Slovaquie. Mi-septembre la société a annoncé vouloir immatriculer une partie de sa flotte en République Slovaque et de laisser conduire les camions par des chauffeurs slovaques. En outre, la société a annoncé vouloir travailler sur base de conducteurs indépendants.

### **Table-ronde en novembre**

Cristina Tilling de l'ETF a comparé la situation avec les pavillons de complaisance dans le secteur maritime. Lucien Lux a déploré le développement dans le secteur du transport de marchandises par route et s'est prononcé en faveur de meilleurs standards sociaux en vue de discipliner l'actuel capitalisme féroce. Lucien Lux a proposé à l'OGBL une table ronde, présidée par lui-même et à laquelle seront associés le ministère des Classes moyennes, le ministère du Travail et de l'Emploi, ainsi que les partenaires sociaux. Cette table ronde pourra avoir lieu déjà dans la deuxième moitié du mois de novembre.

### **Non à une nouvelle affaire Kralowetz**

Dans le cadre des conducteurs indépendants qui, en réalité, ne sont que des faux indépendants, Lucien Lux s'est clairement prononcé contre une nouvelle affaire Kralowetz. Le scandale au sujet de la société de transports Kralowetz a été dénoncé

début 2002. Dans sa filiale luxembourgeoise, cette entreprise occupa des centaines de conducteurs d'origine de l'Europe orientale sous des conditions misérables et sous le statut de l'indépendant.

### Règle des 12 jours des chauffeurs de bus

Un autre sujet discuté concernait le transport de personnes. L'OGBL s'oppose à la réintégration de la règle des 12 jours dans le secteur des autocars touristiques. Actuellement, il est permis d'occuper les conducteurs de bus 6 jours d'affilés. La fédération patronale internationale IRU exige que dans le tourisme, les conducteurs puissent conduire 12 jours avant de prendre un repos. L'OGBL est d'avis que cette revendication met en cause la sécurité routière, avis partagé par le ministre des Transports Lucien Lux.

OGBL-ACAL und ETF bei Transportminister Lux

## Delocalisierung: vergleichbar mit „pavillon de complaisance“

Eine Delegation von ETF (Europäische Transportarbeiter Föderation) und OGBL kam am 13. Oktober 2008 mit Transportminister Lucien Lux zusammen.



Im Mittelpunkt standen die Delocalisierungsbestrebungen von Lentz Logistics. Lentz Logistics hatte Mitte September angekündigt, mit einem Teil seiner Flotte in die Slowakei auszufliegen und die Lkws mit slowakischem Personal zu besetzen. Weiterhin hatte das Unternehmen mitgeteilt, auf Basis von sogenannten selbständigen Fahrern arbeiten zu wollen.

### Rundtischgespräch im November

Cristina Tilling von der ETF verglich die Lage mit den „pavillons de complaisance“ im maritimen Sektor. Lucien Lux bedauerte die derzeitige Entwicklung im Straßengüterverkehr sehr und sprach sich für bessere soziale Standards in diesem Sektor auf europäischer Ebene aus, um somit den wilden Kapitalismus zu bändigen. Lucien Lux schlug dem OGBL ein Rundtischgespräch unter seinem Vorsitz vor, zu welchem neben den Sozialpartnern auch das Mittelstandsministerium und das Arbeitsministerium hinzugezogen werden. Besagtes Rundtischgespräch könne bereits in der zweiten Novemberhälfte stattfinden.

### Kein Kralowetz-bis

Im Zusammenhang mit dem Einsetzen so genannter Scheinselbständiger Fahrer, sprach sich Lucien Lux ganz klar gegen eine neue Kralowetzaffäre aus. Der Skandal um das Transportunternehmen Kralowetz flog Anfang 2002 auf, nachdem bekannt wurde, dass mehrere hundert Lkw-Fahrer aus Osteuropa zu Hungerlöhnen unter dem Statut des Selbständigen in der Luxemburger Filiale beschäftigt waren.

### 12-Tage-Regelung für Busfahrer

Ein weiterer Tagesordnungspunkt betraf den Personentransport. Der OGBL sprach sich vehement gegen die Wiedereinführung der 12-Tage-Regelung im Busverkehr aus. Gegenwärtig dürfen Busfahrer

6 Tage hintereinander zum Einsatz kommen. Der internationale Arbeitgeberverband IRU verlangt nun, im Reiseverkehr eine maximale Einsatzmöglichkeit von 12 hintereinander folgenden Tagen. Für den OGBL gefährdet diese Forderung die Verkehrssicherheit, eine Meinung, die auch von Transportminister Lux geteilt wird.

## Transformation sur métaux et Garages



Marco Casagrande

Robert Wolff

## Journée syndicale conjointe Chimie - Transformation sur métaux et garages

Le vendredi 26 septembre nos deux syndicats professionnels ont organisé une première journée syndicale commune. Placée sous le signe de la solidarité, cette journée fut surtout l'occasion de rappeler quelques moments forts vécus par les travailleurs de nos secteurs respectifs.

Les présidents des deux syndicats Jacques Locq et Jean-Claude Delleré ont présenté un résumé complet de l'histoire sectorielle des trois dernières années. Les difficultés rencontrées au long de cette période furent nombreuses: fermetures, faillites, plans sociaux, licenciements collectifs, dégradation des relations sociales. A chaque fois nous avons trouvé, souvent ensemble, des réponses. Parfois nous étions obligés de nous faire entendre au travers de piquets de protestation ou de manifestations.

Les deux présidents, refusant tout pessimisme, ont également rappelé tous les résultats positifs engrangés lors de la dernière période. Beaucoup de conventions collectives ont été signées, le nombre d'affiliation est en constante progression, dans le secteur, nous sommes incontestablement le numéro 1.

Orateur principal de la soirée, Jean-Claude Reding a brossé une image complète des dossiers brûlants actuellement à l'ordre du jour. Le signal de départ de la campagne concernant le rétablissement immédiat de l'indexation intégrale des salaires a été donné lors de la soirée.

Pour une première de cette organisation commune ce fut un grand succès. L'expérience doit sans nul doute être répétée à l'avenir.



**Bois, Caoutchouc, Céramique, Chimie, Ciment, Papier, Plastique, Textile et Verre**



Alain Mattioli

Jean-Cl. Bernardini

Tarkett – Chemolux

## Même galère et surtout même réponse!

A maintes reprises, nous avons signalé que le dialogue social était en souffrance auprès de l'entreprise Tarkett. Courant 2007, KKR (Kohlberg, Kravis Roberts&Co), un des plus puissants fonds d'investissement a pris les rênes de l'actionnariat de l'entreprise.

Depuis ce moment, les salariés de l'entreprise peuvent avoir des craintes pour leur emploi et leurs

acquis sociaux. C'est en effet sur leur dos, et uniquement sur le leur, qu'on va aller chercher des retours sur capital atteignant les 20 %.

Premier exemple, en avril de cette année, la direction de Tarkett s'est inventée une nouvelle loi sur mesure. Plus de 60 salariés ont été convoqués pour un «entretien préalable à une mesure disciplinaire». Quel affreux crime ou méfait avaient pu commettre ces salariés pour être ainsi convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception.

Figurez-vous, ces travailleurs avaient tout simplement eu la malchance d'avoir été malades (c'est en tout cas ce qui figurait sur les certificats médicaux qu'ils ont chaque fois fait parvenir à l'entre-

prise selon les dispositions légales en vigueur). La direction, se sentant sans nul doute plus compétente que le corps médical, a estimé que ces absences pour maladie étaient peut-être abusives et que pour le moins elles perturbaient le fonctionnement de l'entreprise. Nos délégués ont participé à l'ensemble des entretiens, qui sont restés sans suite directe, et ils ont pu constater qu'un grand nombre des salariés convoqués souffraient, notamment de maux de dos et de problèmes liés aux courants d'air.

Nos délégués ont demandé à la direction de procéder à une analyse des causes de l'absentéisme et ont revendiqué la mise en place de mesures préventives de bien-être au travail. Jusqu'à ce jour: pas de

nouvelle, si ce n'est que la direction recommence le même cirque. Peut-être faudrait-il leur rappeler au travers d'un piquet de protestation que cela commence à bien faire.

A propos piquet: le jeudi 25 septembre, plus de 100 salariés de l'entreprise étaient réunis au temps de midi sur le parking de l'entreprise pour protester contre le licenciement de cinq salariés. La direction ne parle pas de licenciement, mais de suppression de poste ... Récemment, nous avons eu confirmation de ce dont nous doutions depuis un certain temps: non seulement nous avons à faire à des gens qui font preuve de peu de scrupules, mais en plus nous sommes sensés mener des négociations et des discussions avec des menteurs. En effet, la direction nous a toujours parlé de cinq suppressions de postes, en réalité il y en a (au moins) six.

Entre temps, des discussions ont été entamées en vue de l'élaboration d'un plan de maintien dans l'emploi. Pour l'entreprise ceci devrait se dérouler rapidement et surtout ne rien coûter. Cela promet, pour les discussions futures....

### Mc Bride-Chemolux

Les salariés sont confrontés au même genre de problème que chez Tarkett. En avril 2008: rachat par un fonds d'investissement. La direction locale décide de procéder à une réorganisation interne des postes et fonction. Ceci évidemment sans discussion préalable avec le comité mixte et ou la délégation. Cette réorganisation devait coûter sept emplois.

Suite à une première intervention de l'OGBL, la direction s'est déclarée prête à proposer aux salariés de «pratiquer une évaluation de leur employabilité». Le résultat de cette évaluation a eu comme conséquence que la direction n'a retenu aucun des salariés pour d'autres postes disponibles. Et ceci soi-disant par manque

de compétences. Ceci en dit long sur les investissements réalisés par l'entreprise en matière de formation continue de son personnel et laisse entrevoir quelle est l'approche de la direction par rapport au concept de responsabilité sociale ...

Là aussi, des discussions sur un plan de maintien dans l'emploi ont été entamées. Là aussi, comme dans beaucoup d'entreprises, ces discussions se sont avérées être une grande farce: le but étant et restant de se débarrasser à bon compte de son personnel.

Fin septembre, la direction a fait part de son intention de supprimer six postes. La goutte qui a finalement fait déborder le vase.... Le jeudi 9 septembre un piquet était organisé par l'OGBL devant l'entreprise.

Deux affaires à suivre.....



Alain Kinn

**Sidérurgie  
et Mines**

Caisses de maladie de l'Arbed

## Entrevue avec le ministre Mars Di Bartolomeo

Le 26 octobre 2008, une délégation de l'OGBL/LCGB Sidérurgie a.s.b.l. a eu une entrevue avec le ministre de la Sécurité sociale au sujet des caisses de maladie de l'Arbed (agences Arbed-Differdange et Esch-Schifflange).

Concernant le fonctionnement des agences concernées, le ministre a confirmé que les baux actuels ont été prolongés jusqu'au moins à la fin de l'année 2009. D'ici-là, le ministère trouvera une solution définitive soit sur les sites actuels soit

dans des locaux alternatifs. Dans ce contexte, le ministre s'est engagé à maintenir la qualité des services et la structure des caisses de maladie Arbed actuelles.

En ce qui concerne la situation des employés sous statut Arbed, qui sont occupés actuellement par les agences en question, l'Asbl Sidérurgie a revendiqué l'application des mesures développées par le modèle social luxembourgeois, dans ce cas précis le prêt temporaire de main d'œuvre, afin de pouvoir affecter les salariés concernés à la nouvelle Caisse nationale de santé tout en préservant l'intégralité des avantages et acquis du statut Arbed. Le ministre a accueilli très favorablement cette proposition et procédera dans les meilleurs délais aux dernières clarifications administratives nécessaires.

Ceux des employés concernés, qui remplissent les conditions nécessaires et indispensables pour accéder à une carrière en tant que fonctionnaire de l'Etat, pourront dès lors postuler librement leur candidature.

## Der OGBL begrüßt die Senkung des Leitzinses durch die EZB

Der OGBL begrüßt die heutige Entscheidung der Europäischen Zentralbank (EZB) den Leitzins um 0,5 Prozentpunkte auf 3,75 Prozent zu senken.

Seit vielen Monaten setzt sich der OGBL zusammen mit dem Europäischen Gewerkschaftsbund (EGB) für eine solche Zinssenkung ein. Jedes Mal wenn die europäische Wirtschaft anzog, hat die EZB den Leitzins angehoben, und damit das Wachstum quasi im Keim erstickt. Es musste nun zu einem weltweiten Einbruch der Finanzmärkte kommen, um die Hüter des Euro zur Raison zu bringen. Diese Zinssenkung wird sich auch positiv auf die Kaufkraft im Euroraum auswirken. Insbesondere bei Menschen, die ein Hypothekendarlehen mit variablem Zins zurückzahlen müssen.



## L'OGBL augmente sa présence et ses permanences sur son nouveau bureau de Thionville

À partir d'octobre 2008 le bureau de Thionville est ouvert les lundis et mardis de 8h00 à 12h00 et les mercredis, jeudis et vendredis de 14h00 à 18h00. Un secrétariat est à la disposition pour les informations générales et les demandes d'affiliation.

Les permanences pour le conseil et l'assistance aux membres auront lieu trois fois par semaine:

- le lundi de 8h30 à 11h30 en matière de droit social (luxembourgeois, français et Italien) et en matière de droit du travail
- le mercredi après-midi de 14h00 à 17h00 en matière de droit du travail ainsi que de droit social.
- le vendredi après-midi de 14h00 à 17h00 en matière de **droit social français et italien uniquement.**





## Plenarversammlung der Arbeiterkammer

### Sozialversicherungen: Effektive Selbstverwaltung gewährleisten

Anlässlich ihrer letzten Plenarsitzung verabschiedeten die Mitglieder der Arbeiterkammer einstimmig ihre Stellungnahme betreffend den Verordnungsentwurf über die Buchhaltung und den Haushaltsplan der Sozialversicherungseinrichtungen. Die Kammer stellt fest, dass der Staat eine entscheidende Rolle in der Verwaltung der Sozialversicherungen und ihrer Kontrolle spielt, die weit über seine finanzielle Beteiligung hinausgeht.

Die Arbeiterkammer plädiert jedoch für eine echte Selbstverwaltung der Sozialversicherungen durch die in ihnen vertretenen Sozialpartner.

Diese Forderung bedeutet für die Kammer ebenfalls, dass die Genehmigung des Haushaltsplans der Krankenversicherung nicht über die Art der Ausgaben entscheiden darf, sondern nur über ihre Vereinbarkeit mit den Zielsetzungen der Versicherung und den auf sie anwendbaren gesetzlichen, reglementarischen, statistischen und vertraglichen Bestimmungen. Die ministerielle Kontrolle kann also nur formeller Art sein.

Damit die Sozialpartner ein Kontrollrecht in allen Einrichtungen der Sozialversicherungen haben, verlangt die Arbeiterkammer ebenfalls überall das Einsetzen einer paritätisch zusammengesetzten Kontenprüfungskommission, so wie sie jetzt schon bei den Rentenkassen der Arbeiter und Privatangestellten besteht.

### Stimmabgabe per Vollmacht zulassen

Eine weitere, ebenfalls einstimmig verabschiedete Stellungnahme der Kammer befasst sich mit dem Verordnungsentwurf betreffend die Bezeichnung der Vertreter in den Einrichtungen und Gerichtsbarkeiten der Sozialversicherungen.

Dieser Entwurf hat zum Ziel, die Prozedur der Bezeichnung der Vertreter an den neuen Verwaltungsaufbau der Sozialversicherungen anzupassen, der durch das Gesetz vom 13. Mai 2008 über die Einführung des Einheitstatuts der Arbeitnehmer im Privatsektor beschlossen wurde.

Die Eingliederung der Rentner in den Kreis der Wahlberechtigten der zukünftigen Arbeitnehmerkammer bedeutet, dass es nunmehr eine einheitliche Wählerschaft für die Sozialversicherungseinrichtungen und die Berufskammern gibt. Wahlen für die Einrichtungen der Sozialversicherungen sind somit nicht mehr nötig, da die Delegierten der Berufskammern die Vertreter in den Sozialversicherungen bestimmen können.

Die Arbeiterkammer fragt sich allerdings, weshalb die Regierung die Gelegenheit nicht genutzt hat, um in diesem Verordnungsentwurf ebenfalls die Bezeichnung der Beisitzer bei den Arbeitsgerichten zu verankern.

Der Verordnungsentwurf sieht ebenfalls vor, dass das Wahlrecht persönlich ausgeübt wird und dass, im Fall der Abwesenheit eines effektiven Mitglieds der Kammer das Wahlrecht durch dessen Ersatzmitglied wahrgenommen wird.

Die Arbeiterkammer weist diesbezüglich aber darauf hin, dass das Gesetz die Vertretung eines zeitlich abwesenden Mitglieds durch dessen Ersatzmitglied nicht ermöglicht. Anders als bei vielen anderen Einrichtungen und Gremien, in denen die Ersatzdelegierten die abwesenden Delegierten ersetzen, tritt ein Ersatzmitglied der Arbeiterkammer und der Privatangestelltenkammer (und der zukünftigen Arbeitnehmerkammer) erst an die Stelle des tatsächlichen Mitglieds, wenn letzteres von seinem Mandat zurücktritt oder verstirbt.

Um jedoch zu verhindern, dass die Stimmen der abwesenden Mitglieder verloren gehen, verlangt die Arbeiterkammer, die Stimmabgabe per Vollmacht zuzulassen.

Außerdem macht die Arbeiterkammer auf die Möglichkeit eines Rechtsvakuums in der Unfallversicherung aufmerksam. Der Verordnungsentwurf trägt der zukünftigen Organisation der Unfallversicherung nämlich noch nicht Rechnung. Der Gesetzentwurf betreffend die Reform der Unfallversicherung ist erst kürzlich eingebracht worden. Fall dieser Entwurf erst im Jahr 2009 votiert wird, ist eine Verlängerung der Mandate der Delegierten, die augenblicklich im Amt sind, erforderlich.

### Nein zu unziemenden Beihilfen

Schließlich lehnt die Arbeiterkammer die Ansichten der Regierung, jenen Transportunternehmen, welche vorzeitig Fahrzeuge kaufen, die die Luftreinhaltungsnorm Euro V beachten, welche am 1.10.2009 in Kraft tritt, finanziell zu unterstützen als unmoralisch ab. Die Kammer ist nämlich der Meinung, dass diese Unternehmen die Ersparnisse in Höhe von tausenden bis zehntausenden Euros, die ihnen die Indexmodulierung beschafft hat, zum Kauf der Fahrzeuge verwenden sollen.

Der Gipfel der Unverfrorenheit der geplanten Beihilfe liegt darin, dass sie auch noch rückwirkend auf das Jahr 2007 anwendbar ist.

# L'assemblée plénière de la chambre de travail



## Sécurité sociale: garantir une véritable autonomie de gestion

Lors de la dernière assemblée plénière, les membres de la Chambre de travail ont arrêté leur avis concernant le projet de règlement grand-ducal relatif à la comptabilité et aux budgets des institutions de sécurité sociale. Dans cet avis, adopté à l'unanimité, la Chambre de travail note que l'Etat joue un rôle décisif en matière de gestion et de contrôle de la sécurité sociale, qui va bien au-delà de sa contribution financière.

La Chambre de travail plaide cependant en faveur d'une véritable autonomie de gestion des partenaires sociaux représentés dans les institutions de la sécurité sociale.

Cette revendication signifie aussi pour la Chambre que l'approbation à laquelle est soumis le budget de l'assurance maladie ne peut pas porter sur la nature d'une dépense, quelle qu'elle soit, mais uniquement sur sa conformité avec les objectifs de l'assurance ainsi qu'avec les dispositions légales, réglementaires, statutaires et conventionnelles qui s'y appliquent.

Le contrôle ministériel ne peut donc être que de nature formelle.

Afin d'accorder un droit de contrôle aux partenaires sociaux dans toutes les institutions de la sécurité sociale, la Chambre de travail demande en outre l'instauration d'une commission de vérification des comptes composée de façon paritaire, à l'instar des vérificateurs de comptes existant actuellement dans les caisses de pension des ouvriers et employés privés.

## Permettre le vote par procuration

Un autre avis de la Chambre de travail arrêté lors de l'assemblée plénière concerne le projet de règlement grand-ducal ayant pour objet la désignation des délégués des institutions et juridictions de sécurité sociale.

Ce projet de règlement grand-ducal a pour objet de modifier les modalités de la procédure de désignation, afin de les adapter à la nouvelle organisation administrative de la sécurité sociale mise en place par la loi du 13 mai 2008 portant introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé.

En effet, en raison de l'inclusion des pensionnés dans l'électorat de la Chambre des salariés, il existe désormais un électorat actif identique pour les institutions de la sécurité sociale et les chambres professionnelles. Des élections pour les institutions de la sécurité sociale ne

seront donc plus nécessaires, les délégués pouvant être désignés par les chambres professionnelles.

La Chambre de travail se demande pourquoi le Gouvernement n'a pas profité du projet de règlement grand-ducal pour y inclure également la désignation des assesseurs aux tribunaux du travail.

En outre, le projet de règlement grand-ducal dispose que le droit de vote est exercé personnellement et qu'en cas d'empêchement, le membre effectif de la Chambre des salariés peut se faire représenter par son membre suppléant.

La Chambre de travail rend attentif au fait que la loi ne permet pas le remplacement du délégué effectif temporairement absent par un délégué suppléant.

En effet, contrairement à la pratique de nombreuses institutions où les délégués suppléants remplacent les délégués effectifs absents, un délégué suppléant de la Chambre de travail ou de la Chambre des employés privés (et de la future Chambre des salariés) ne succède au délégué effectif qu'au moment où celui-ci démissionne de son mandat ou décède.

Afin d'éviter toutefois que les voix des délégués empêchés ne soient perdues, la Chambre de travail demande de prévoir le vote par procuration.

En outre, la Chambre de travail rend attentif au risque d'un vide juridique en ce qui concerne l'assurance accident. En effet, le projet de règlement grand-ducal sous avis ne tient pas encore compte de la nouvelle organisation future de l'assurance accident. Le projet de loi portant réforme de l'assurance accident vient seulement d'être engagé dans la procédure législative. Si la loi n'est votée qu'en 2009, une prorogation des mandats des délégués actuellement en place s'imposera.

## Non à une aide indécente

Finalement, la Chambre de travail s'oppose à l'aide – immorale à ses yeux – que l'Etat compte apporter aux entreprises de transport qui achètent d'ores et déjà des véhicules respectant la norme antipollution de l'air Euro V, qui entrera seulement en vigueur à partir du 1.10.2009.

En effet, la chambre estime que les milliers aux dizaines de milliers d'euros d'économies procurées à ces entreprises par la modulation de l'échelle mobile des salaires devaient être prises pour l'achat des véhicules en question, le comble de l'indécence de la mesure projetée étant sa rétroactivité à l'année 2007.

# FINANCES PUBLIQUES : UNE SITUATION 2007 BIEN PLUS FAVORABLE QUE PRÉVUE

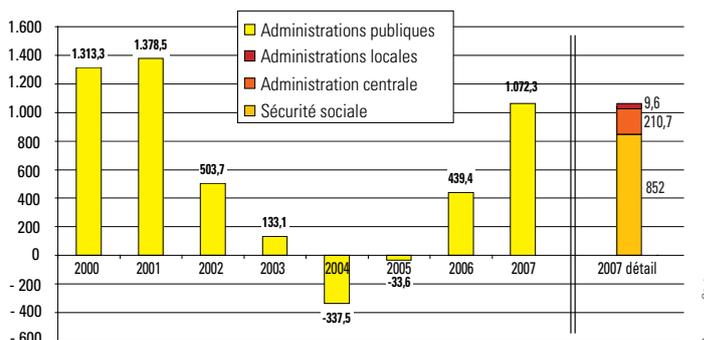
4 septembre 2008

5/2008

Ces dernières années, les déficits budgétaires des administrations publiques (administrations centrale, locales et de sécurité sociale) et plus particulièrement de l'administration centrale (gouvernement, fonds spéciaux et établissements publics) ont fait l'objet de nombreuses inquiétudes.

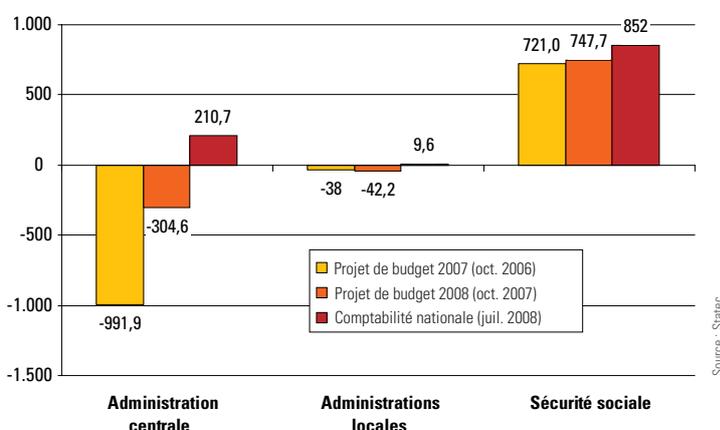
Or, l'année 2007 a été marquée par un excédent pour l'ensemble des administrations publiques de plus d'un milliard d'euros, proche des plus hauts niveaux historiques de 2000 et 2001, et représentant 2,9% du PIB. Ce solde fortement positif est le résultat, pour la première fois depuis 2001, d'un excédent simultané des trois administrations publiques (locales, centrale et de sécurité sociale).

## Solde des administrations publiques (millions d'euros)



Ce résultat très favorable constitue d'autant plus une bonne surprise qu'il n'avait absolument pas été anticipé, les prévisions successives du gouvernement tablant encore en octobre 2007 (avec 3/4 de l'année écoulée) sur un déficit prononcé de l'administration centrale.

## Évolution des soldes anticipés des différentes administrations pour 2007 (millions d'euros)



Alors que le projet de budget 2007 prévoyait initialement un déficit de l'administration centrale de près d'un milliard (-2,9% du PIB), le solde s'avère en fait positif de 210,7 millions (+0,6% du PIB) selon les dernières estimations de la comptabilité nationale.

## Le travail et la santé?

Un travail pénible et difficile ou «dur» se définissait jusqu'à présent par les contraintes exercées sur le corps: chaleur et froid, bruit, vibrations, saleté, substances dangereuses pour la santé, poids et mobilisation de la force, risques de blessure et d'accident, durée de travail, travail posté, travail dans l'obscurité / sous terre ...

Ces activités existent évidemment encore de nos jours (même si, dans le sillage de la «mondialisation», elles ont été en grande partie délocalisées à des endroits éloignés et à l'aspect social défavorable, voire «déléguées» à des travailleurs immigrés).

Comparé à cela, on serait tenté de croire que ceux qui travaillent dans un bureau – comprenez dans le secteur des services – ont trouvé une place au soleil...

Eh bien, c'est raté! Même si, en cette période post-industrialisation, au sein de notre société de service et d'information, les charges qui pèsent uniquement sur le corps ont perdu en importance, le secteur tertiaire a vu l'apparition de nouvelles exigences, défis et charges qui ont une influence non négligeable sur notre santé, pour ne pas dire dévastatrice dans certains cas.

1. Contraintes physiques spécifiques au secteur des services causées par le travail à l'écran, des conditions de travail peu ergonomiques, le sédentarisme, des polluants dans le bureau, une mauvaise alimentation.

2. Risque d'accident accru et pathologies des voies respiratoires, troubles de la circulation ou troubles liés au stress, causés par les conditions actuelles du trajet domicile-travail (circulation, embouteillages, pollution, particules, recherche d'une place de stationnement)

Mais avant tout:

3. Contraintes psychiques spécifiques au secteur des services causées par des activités associées à une importante pression en matière de temps, de délais ou de performance, et des activités qui requièrent d'importantes compétences sociales qui ne sont pas dans les cordes de tout le monde et qui sont insuffisamment enseignées.

Ces activités très fatigantes sur le plan émotionnel cachent de gros risques pour la santé: dépressions, troubles d'anxiété, troubles du sommeil, syndrome d'épuisement (burnout), addictions, troubles de la circulation, risque accru d'infarctus, maladies psychosomatiques, conséquences sur le couple et la famille ... avec la santé et la qualité de vie dans les chaussettes.

Également très à la mode ces temps-ci: un principe de performance indifférencié et l'introduction incessante de nouvelles procédures à des fins d'optimisation des

bénéfices. La conséquence en est que des besoins fondamentaux de l'Homme – la sécurité et la stabilité – sont sous-estimés, ce qui mène à des résultats contre-productifs. La pression de la concurrence, le sentiment d'insécurité et un manque de sentiment d'appartenance à une communauté provoquent un stress supplémentaire et nuisent non seulement à la santé, mais, au bout du compte, également à la productivité de l'entreprise! Dans ce domaine, l'expression «développement durable» n'a malheureusement pas encore atteint le cerveau des universitaires, consultants et dirigeants bardés de diplômes et avides de changement et de reconnaissance.

Une formation plus ciblée des dirigeants, qu'ils soient cadres supérieurs ou simples cadres, s'impose dans ce domaine (malheureusement, il existe encore un grand nombre de dirigeants qui, à cet égard, sont insuffisamment qualifiés ou inadaptés et qui manquent de compétences sociales et de sentiment de responsabilité envers leurs collaborateurs).

Enfin, il nous est impossible de conclure sans poser cette question importante pour la société qu'est l'échelle des valeurs: voulons-nous placer un diktat indifférencié d'optimisation des gains au-dessus de toutes les autres valeurs humaines et droits fondamentaux?

Certaines entreprises du secteur bancaire, comme par exemple la Fortis Banque Luxembourg, ou encore des organisations comme l'Association pour la Santé au Travail du Secteur Financier, des cliniques comme la ZithaKlinik ou l'Hôpital Kirchberg ou encore le législateur – avec la Caisse Nationale de Santé annoncée pour être axée sur la prévention, deviennent des fers de lance et des modèles pour les questions de la «santé au travail».

Il reste néanmoins beaucoup à faire pour qu'à l'avenir nous puissions parler de «travail ET santé». Indéniablement, cette problématique exige une responsabilité partagée des employés, des employeurs et du législateur.

### Chantal Wiscourt

déléguée du personnel BNP Paribas, travaille depuis 1971 dans différents instituts financiers à Luxembourg et à l'étranger et est membre de la direction syndicale OGBL Banques et Assurances

(article paru au tageblatt, édition du 4.9.2008, traduit en français par Rita Schmit, experte-traductrice juré près les Tribunaux de Luxembourg)

# Formation IFES/OGBL

## Calendrier de novembre à décembre 2008

Réf. / Ref.	Thème / Thema	Date/Datum
<b>Novembre /November</b>		
S 4084	Vom Konflikt zur Kooperation	13/11/08 - 14/11/08
S 7000	Présentation du Code du travail luxembourgeois	14/11/08 (après-midi)
F 80482	L'art de communiquer, prise de note et rédaction de comptes-rendus, 2 <sup>e</sup> module	26/11/08 - 28/11/08
A 8049	Die Globalisierung der Wirtschaft	27/11/08 - 28/11/08
<b>Décembre /Dezember</b>		
AL 8050	Die Arbeit des Personalvertreters in der Personaldelegation und/oder gemischtem Betriebsrat	01/12/08 - 02/12/08
F 80331	Les sources d'information via Internet sur le droit du travail et le droit social	03/12/08 (après-midi)
F 8051	Les différentes formes de salaires légaux ou traitements	05/12/08
S 7017	La réalisation et la cessation du contrat de travail individuel	12/12/08
S 1087	Décoder la presse économique et financière	15/12/08 - 16/12/08




**INSTITUT DE FORMATION ECONOMIQUE ET SOCIALE**

Merci de nous fournir l'ensemble de ces informations indispensables à la prise en compte de votre inscription.

**PARTICIPANT**

Nom	Prénom
Date de naissance	Lieu de naissance
Nationalité	Matricule <input type="text"/>
Adresse privée	
Code postal                      Pays	Localité
Téléphone/GSM	E-mail
Profession	Sexe: <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Ma fonction au sein de la délégation du personnel	
<input type="checkbox"/> Président(e)	<input type="checkbox"/> Vice Président(e)
<input type="checkbox"/> Secrétaire	<input type="checkbox"/> Membre / délégué(e) du personnel
<input type="checkbox"/> Délégué(e) permanent (effectif)	<input type="checkbox"/> Membre du comité mixte
<input type="checkbox"/> Délégué(e) à l'égalité	<input type="checkbox"/> Délégué(e) à la sécurité

**EMPLOYEUR**

Nom	
Adresse	
Code postal                      Pays	Localité
Téléphone	Fax

Je demande au secrétariat de l'IFES de solliciter une dispense de service auprès de mon employeur.

oui     non

Je désire loger au centre de formation

oui     non

Je désire m'inscrire au(x) séminaire(s) suivant(s):

Date	Intitulé du/des séminaire(s)	Référence

Je déclare avoir lu le règlement de participation de l'IFES / OGBL.

Date	Signature
------	-----------

**A renvoyer à: IFES OGBL 12, rue du Château • L-5516 Remich • Tél.: 26 66 13 - 200 • Fax: 23 69 93 52**

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

# DISSIDENCES

## Ronderëm 68

Expo  
iwwert 20 Joer  
engagéiert Grafik  
zu Lëtzebuerg



Emmeréiert vun:  
Dei Lénk  
FNCTFEL  
Fonds Culturel National  
Kulturfabrik asbl, Esch-Uelzecht  
Liberté de Conscience asbl  
Ministère de la Culture,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
OGBL  
Parti de la Gauche Européenne

Claude Fontaine  
Berthe Lutgen  
Marie Riedinger  
Leo Reuter  
Robert Soisson  
Guy W. Stoss  
Jos Weydert  
Anna Weyer  
Pati Weyer

Kulturfabrik  
Esch-Uelzecht  
vum 14.11 - 30.11. 2008  
vun 15.00 - 19.00 Auer  
Vernissage: Do. den 13.11. um 19 Auer

## OGBL Section Immigrés Région Differdange/Rodange – Section Sanem

### Soirée de l'Amitié

avec la rencontre des candidats aux  
élections sociales

le samedi 8 novembre 2008  
au Hall polyvalent à Sanem

19h00 Allocution de bienvenu par le président de la  
section Immigrés **F. Tartarelli**

Allocution par le président de la régionale  
Rodange **Antoine Giardin**

Allocution par le secrétaire central Syndicat  
Bâtiment **Jean-Luc De Matteis**

20h30 Bal animé par l'orchestre Mino & Edy

## L'OGBL présent à la première fête des frontaliers à Luxembourg

Les frontaliers qui viennent tous les jours de France, de Belgique et d'Allemagne pour travailler au Luxembourg ne représentent pas seulement plus de 40% des salariés du secteur privé luxembourgeois, mais ils contribuent énormément à la création de richesses au Grand-Duché de Luxembourg. Il était donc normal et urgent qu'une Fête des Frontaliers soit mise en place, et l'OGBL espère que cette fête devient une tradition en l'honneur et pour le plaisir des travailleurs frontaliers. L'OGBL était présent à cette fête avec un stand d'information bien fréquenté.

## OGBL Régionale Rodange/Attert

### Table ronde

dans le cadre de la campagne  
d'information des élections sociales

le jeudi 23 octobre à 19h00

à la Maison de la culture „A Rousen“  
à Pétange, Place du Marché

avec:

**Jean-Claude Bernardini**, secrétaire central du Syndicat  
Bois, Caoutchouc, Céramique, Chimie, Ciment, Papier,  
Plastique, Textiles et Verre

**Romain Daubenfeld**, secrétaire central du Syndicat  
Alimentation et Hôtellerie, Nettoyage

**Jean-Luc De Matteis**, secrétaire central du Syndicat  
Bâtiment

**Marco Casagrande**, secrétaire central du Syndicat  
Transformations sur Métaux

**André Sowa**, secrétaire central du Syndicat Commerce

**Jacques Delacolette**, responsable pour les frontaliers  
belges

**Gérard Müller**, secrétaire régional

La Table ronde sera animée par le président de la  
Régionale **Tony Giardin**



## OGBL - ACAL Sektoun Lëtzebuerg

### Theater Cabaret Owend

„Wat méi al wat méi...“

Kabarä vum feinsten mat de  
FLANTERMAIS

Samsdes Owens, den 22. November 2008

am 20.00 Auer am

Porheem St. Joseph zu Gaasperech

Flantermais sinn:

Alice ADAM, Karin GOFFINET, Angèle HAAG, Ilse HARDT,  
Irène LEONARD, Marie-Claire MULLER, Yvette SPRUNCK

Regie: Guy GEIMER Musek: Marc SCHMIDT

**Reservatioun iwwer**

Tel: 23621268 oder 691-143626  
(Waldbillig Mett)

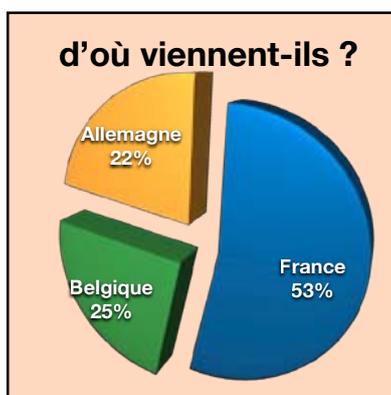
Tel: 492309 oder 691-749573  
(Dahm Fränz)

Vierverkaaf 5.- €

Oweskéés: 8.- €

## Parler en connaissance de cause... des frontaliers

A force de parler de frontaliers, on risque d'oublier que les déplacements dans la Grande Région se font un peu dans tous les sens, même si ceux vers le Luxembourg sont les plus importants en nombre. Malheureusement il n'est pas possible de savoir combien de personnes « dépendent » de ces frontaliers: enfants, époux, épouses.. Des chiffres existent quant au nombre de familiers, hors assurés eux-mêmes, qui ont fait appel à la caisse de maladie du Luxembourg. A partir de ces chiffres on peut estimer prudemment que le double de personnes ont ce lien avec le Grand - Duché, à savoir 300 000 !



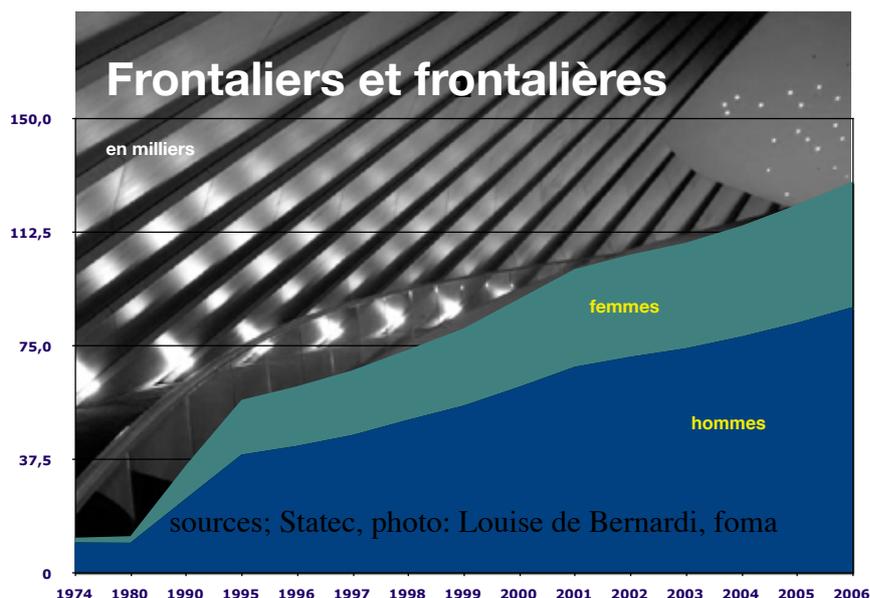
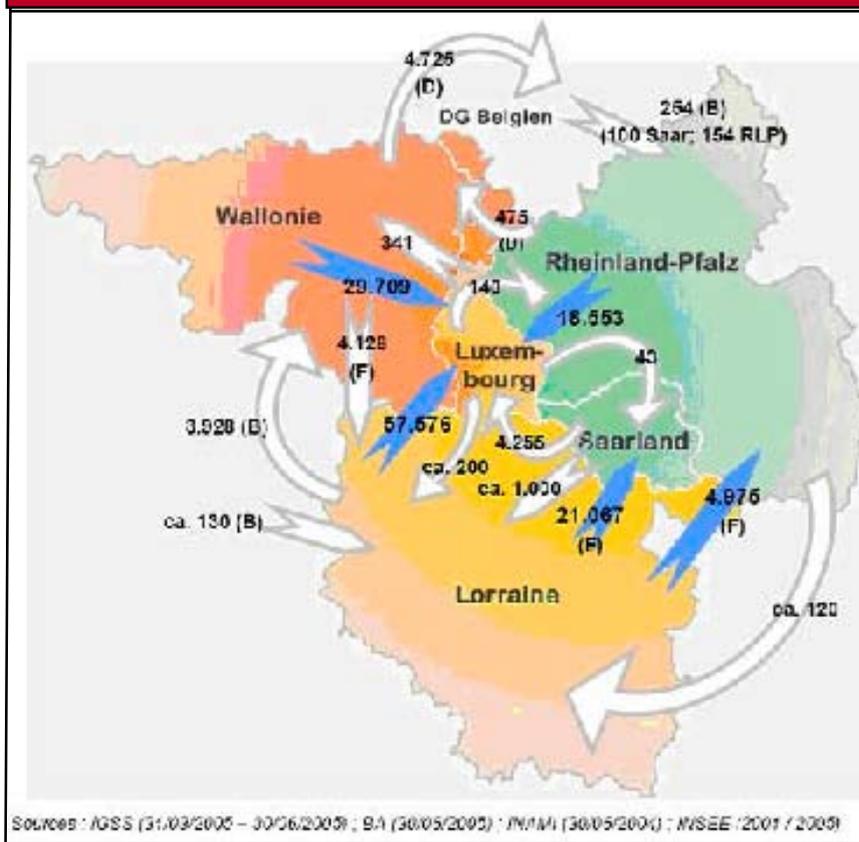
et les tout  
derniers chiffres

En juin 2008 :  
147 967 frontaliers sur un total de  
355 108 actifs au Grand - Duché,  
soit 41,7 % des actifs.  
in: L'Emploi, ADEM, juin 2008

page élaborée par  
l'ASTI asbl



### Flux frontaliers dans la Grande Région en avril 2006



La progression du nombre des frontaliers est importante, elle est au diapason du développement économique du Grand - Duché . On remarquera que la part des hommes est de loin supérieure à celle des femmes: 87 mille hommes et 41 mille femmes en 2006.

CYCLE DE LIVREUR	▼	ATTAQUES IMPRÉVUES	▼	TRÉSOR	▼	VASTES	▼	PETIT CAFÉ
MOLLISSQUE	▶	ANTILOPE	▼	APPARU	▼	CANTON SUISSE	▼	
▶	9	▼		▼		▼		▼
PROBES	▶				3		2	
PROJECTEUR								
▶				GRAISSE	▶			
				CHASSE				
CARDINAL	▶			▼		RENFORT POUR OUI	▶	
MÉTAL JAUNE						SORT		
▶		POSSESSIF	▶	7	INTERJECTION	▶	▼	
		ENVELOPPER			VILLE DE CHALDÉE			
FERRURE	▶	▼	PRESQUE	▶	▼			8
CHASSEURS			PREMIÈRE CARTE					
▶		5	▼				TEL UN BOTTELEUR	
VASE	▶				BIÈRE	▶	▼	
VIVEMENT (AU ...)					GAGEURE			
▶				SAISIT	▶	▼		
				FILET				
SE COUVRIR DE MATIÈRE GRASSE	PROMENADE	▶		1		6		PERSONNEL
	ROULEMENT DE TAMBOUR							
▶	▼	10					COUTUMES	▶
								▼
TUILE	▶						4	

Ecrivez ici, lettre par lettre, le mot mystérieux

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

V/13 © HACHEL INT

A	I	E	E						
T	R	I	C	O	T	E	T	S	
C	R	A	M	I	Q	U	E		
B	A	R	B	R	U	I	T		
N	A	C	R	E	E		A		
A	S	I	L	E	R	O	C		
O	S	A	P	R	I	E			
A	N	O	N	Y	M	E	S		
N	I	E	S	E	L				
C	O	N	Q	U	E	L	A		
R	E	U	S	S	I	E	S		
C	R	E	E	E	D	U	S		
Y	S	S	T	E	R	E			

9/08 - Solution: INSTRUMENT

R. Maillen, Perlé (L) 1<sup>er</sup> prix  
G. Mioli, Perlé (L) 2<sup>e</sup> prix

Tous les membres de l'OGBL, à l'exception de son personnel, sont admis au jeu.

Notez le mot mystérieux sur une carte postale et adressez-la jusqu'au 15 novembre 2008 à:

**OGBL**  
**Service Information et Presse**  
**B.P. 149**  
**L-4002 Esch/Alzette**

Si nous recevons plus de réponses correctes que de prix mis en jeu, les gagnants seront départagés par un tirage au sort. La décision du jury est sans appel.

Le mot mystérieux et les noms des deux gagnants seront publiés dans notre prochain numéro.

Les prix sont à retirer endéans le mois qui suit la publication des noms des gagnants dans l'Aktuell à la Centrale de l'OGBL à Esch/Alzette (boulevard Kennedy). Prière d'appeler le N° de tél. 54 05 45-240 pour fixer un rendez-vous.

**A gagner:**

1<sup>er</sup> prix: 1 barbecue électrique

2<sup>e</sup> prix: 1 radio-réveil

## 8 Erreurs / Fehler



dicht konzentriert	▽	römische Militärstraße	ein Schiff erobern	▽	Solo-gesangsstück in der Oper	Akku mit Energie vesehen	▽	der Welt-raum	Kurier	große Dummheit	▽	Vorname von Schweiger	Gift-symbol	▽
ein-teiliger Schutzanzug	▷	4	▽	▽	▽	▽	▽	kleine Kneipe (franz.)	▷	▽	▽	▽	▽	▽
winzig, niedrigst	▷	▽	▽	▽	1	▽	▽	Quantum, Menge	▷	Dringlichkeitsvermerk	▷	▽	▽	▽
▷	▷	▽	▽	▽	Weintraubenernte	▷	▷	gewachsene Insel	▷	▷	▷	▷	germanischer Volksstamm	▷
griech. Göttin der Hinterlist	▷	mit Ausnahme von	▷	Rückenstütze am Sitz	▷	▷	▷	5	▷	Mundtuchfessel	▷	englisch: eingeschaltet	▷	▷
einfaches Gefährt	▷	▷	▷	▷	▷	▷	▷	Werkzeug, Apparat	▷	Verkaufshäuschen	▷	▷	▷	▷
handeln	▷	▷	7	Hundename	▷	Faden	▷	▷	▷	▷	japanischer Politiker, † 1909	▷	▷	▷
Teil des Klaviers	vordringlich	▷	▷	strikte anordnen	▷	▷	▷	▷	▷	▷	▷	einfaches Boot	▷	▷
▷	▷	▷	▷	▷	Passionspielort in Tirol	▷	▷	3	▷	Gibbonart	▷	hebräischer Buchstabe	▷	▷
ein Türstopper	▷	6	▷	▷	populär	Fremdwortteil: doppelt	▷	▷	Vermächt-nis	▷	▷	2	Körperausstrahlung	▷
▷	▷	▷	▷	freiheitlich, tolerant	▷	▷	▷	▷	▷	▷	Fremdwortteil: neu	▷	▷	▷
kurz für: zu der	▷	Bildschirm	▷	▷	▷	▷	▷	▷	▷	▷	Teil des Gesichtes	▷	▷	▷

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

	R	S	H	T		
T	E	M	P	O	F	I
H	A	U	S	T	R	I
B	E	R	B	E	R	E
D	S	T	I	N	T	E
E	A	T	O	M	E	R
S	M	O	K	E	M	T
K	S	E	L	A	O	D
B	A	L	U	S	T	R
R	I	G	A	D	E	A
B	A	N	K	L	A	P
L	O	K	A	L	R	U

9/08 - Lösungswort:  
BUCHREGAL

A. Candels, Daleiden (D) 1. Preis  
M. Galli, Esch/Alzette (L) 2. Preis

8 Erreurs / Fehler  
solution / Auflösung  
9/2008



Teilnahmeberechtigt sind alle Mitglieder mit Ausnahme des OGBL-Personals.

Schreiben Sie das Lösungswort auf eine Postkarte und schicken Sie diese bis zum 15. November 2008 an folgende Adresse:

**OGBL Presseabteilung**  
**B.P. 149 L-4002 Esch/Alzette**

Liegen mehr richtige Einsendungen vor als Preise zu vergeben sind, so entscheidet das Los. Der Rechtsweg ist ausgeschlossen.

Auflösung und Namen der zwei Gewinner veröffentlichen wir in der nächsten Nummer.

Die Preise müssen innerhalb eines Monats nach Veröffentlichung der Namen der Gewinner im Aktuell in der Escher OGBL-Zentrale (Boulevard Kennedy) abgeholt werden. Zwecks Vereinbarung eines Termins, bitte die Tel.-Nr. 54 05 45 - 240 anrufen.

Zu gewinnen sind:

- 1. Preis: 1 elektrischer Grill
- 2. Preis: 1 Radiowecker

[www.ogbl.lu](http://www.ogbl.lu)  
[www.elsoc.lu](http://www.elsoc.lu)

**ENSEMBLE ASSURONS NOTRE AVENIR!**  
**ZESUMMEN EIS ZUKUNFT SÉCHEREN!**

# LISTE 1

SOZIALWAHLEN  
ELECTIONS SOCIALES



**OGB-L**

LE SYNDICAT N°1 AU LUXEMBOURG